

Vingt-troisième année N° 868 vendredi 23 octobre 2026 - 8 DH - Directeur de la publication: Abdelhak Chakroun

le Canard Libéré

Nouveau gouvernement

Des noms et des strapontins

P10

Dérives numériques

TikTok fait le ménage au Maroc

P18

Passation de pouvoir entre Akhannouch et El Mansouri

ZAG

Khalid Hatimy aux commandes de l'Agriculture

Un ministre qui a du grain à moudre

P15

Le nouveau ministre PAM a du pain sur la planche.

Fondation El Moukit

Au nom du père

P20

Abdou Moukrite.

Déclaration de politique générale

Fatima Ezzahra El Mansouri lors de la déclaration de politique générale.

UN PROGRAMME, MILLE DÉFIS

P8



Confus de CANARD



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

LA FRANCE COMME
MIROIR...

Il arrive que l'actualité d'un pays éclaire celle des autres. Les scènes de colère qui ont secoué la France le 17 octobre, sur fond de vie chère, d'érosion du pouvoir d'achat et de défiance envers les responsables politiques, en offrent une nouvelle illustration. Si les débordements et les violences ne sauraient être confondus avec les revendications légitimes, le signal politique mérite d'être entendu : lorsque le sentiment de déclassement et de paupérisation s'installe durablement, la contestation peut prendre une ampleur difficile à contenir. La France n'est évidemment pas le Maroc. Les réalités économiques, les mécanismes institutionnels et les ressorts de la contestation diffèrent. Mais une même leçon traverse les frontières : aucun gouvernement ne peut indéfiniment demander des sacrifices à la population sans lui offrir des perspectives crédibles d'amélioration de son quotidien. C'est précisément là que se situe le principal défi du gouvernement El Mansouri, fraîchement installé aux commandes du pays après avoir obtenu la confiance du Parlement. Sa formation avait suscité des attentes, nourries par la promesse d'un nouveau départ et d'une action publique plus efficace. Or, la reconduction de plusieurs figures de l'équipe sortante, parfois à des postes stratégiques, a déjà tempéré les espoirs de renouvellement. À force de recycler les mêmes visages, le pouvoir risque de donner le sentiment que le changement annoncé relève davantage du jeu des étiquettes que d'une véritable transformation des pratiques. Le problème n'est pas tant de conserver des ministres expérimentés que de savoir ce qu'ils feront différemment. Un responsable reconduit peut parfaitement réussir là où il a échoué hier, à condition de changer de méthode, de fixer des objectifs mesurables et d'accepter d'être jugé sur ses résultats. À défaut, la continuité finit par ressembler à un immobilisme institutionnalisé. Au Maroc, le thermomètre social se trouve moins dans les salons politiques ou le cirque parlementaire que dans les marchés, les commerces de proximité et les factures qui s'accumulent à la fin du mois. La flambée des prix des fruits et légumes, des viandes rouges et d'autres produits essentiels pèse lourdement sur les budgets des ménages modestes, mais aussi sur ceux des classes moyennes. À cela s'ajoutent les difficultés liées au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la santé et à la qualité des services publics.

Pour une partie importante de la population, les grandes orientations économiques restent abstraites lorsque le salaire ne permet plus de couvrir convenablement les dépenses courantes. Les indicateurs macroéconomiques ont leur utilité, tout comme les annonces d'investissements. Mais ils convainquent difficilement une famille dont le pouvoir d'achat s'érode ou un jeune diplômé qui peine à trouver un emploi correspondant à ses qualifications.

C'est à ce niveau que se mesure la crédibilité d'une politique gouvernementale. La croissance n'a de véritable portée sociale que si ses fruits sont équitablement répartis sur le territoire et bénéficient au plus grand nombre. L'investissement ne devient politiquement convaincant que s'il génère des emplois et des revenus. Quant aux réformes, elles ne peuvent être appréciées à leur seule sophistication technique : elles doivent améliorer concrètement la vie des citoyens. Le tajine, dans sa simplicité populaire, pourrait presque servir d'indicateur économique national. Lorsque ses ingrédients deviennent trop chers, c'est toute une réalité sociale qui se révèle. La souveraineté alimentaire ne consiste pas seulement à produire davantage, mais aussi à faire en sorte que les denrées disponibles restent accessibles aux ménages. La tentation est grande, pour un nouvel exécutif, de consacrer ses premiers mois à consolider sa majorité, répartir les portefeuilles et multiplier les annonces. Ces impératifs font partie du jeu institutionnel, mais ils ne sauraient tenir lieu de politique publique. Une majorité parlementaire offre une assise politique ; elle ne constitue pas un blanc-seing social. Les électeurs attendent de leurs représentants qu'ils améliorent la gestion des affaires publiques, pas qu'ils se félicitent indéfiniment de leurs arrangements. Les frustrations, par ailleurs, ne prennent pas toujours la forme spectaculaire d'une manifestation. Elles s'accumulent dans la lassitude, la défiance, le désintérêt pour la politique ou le sentiment que les décisions se prennent loin des préoccupations quotidiennes. L'abstention et le désenchantement civique sont eux aussi des thermomètres du malaise. Les événements français rappellent ainsi qu'il serait dangereux de confondre le calme apparent avec l'adhésion. Une société peut sembler tenir jusqu'au moment où plusieurs motifs de mécontentement convergent et transforment des frustrations individuelles en colère collective. Il ne s'agit ni de prédire au Maroc un scénario identique à celui de la France ni d'agiter inutilement le spectre de la révolte. Il s'agit de comprendre que la prévention des tensions commence par l'écoute des signaux faibles et par des réponses appropriées avant que les difficultés ne se transforment en crises profondes et en déchaînement de violence. Mais la révolte et les pillages qui secouent la France ne sauraient s'expliquer par la seule équation économique. Ils révèlent une convergence de faillites — économique, sociale, mais aussi morale — qui, en se conjuguant, ag-

Au Maroc, le thermomètre social se trouve moins dans les salons politiques ou le cirque parlementaire que dans les marchés, les commerces de proximité et les factures qui s'accumulent à la fin du mois.

grave le malaise général et lui confère un caractère explosif. À l'érosion du pouvoir d'achat et à la défiance envers les institutions s'ajoutent l'affaiblissement des solidarités, la perte de repères collectifs et la difficulté croissante à transmettre des valeurs communes. La famille traditionnelle, longtemps considérée comme un espace privilégié d'éducation, de protection et de solidarité entre les générations, connaît elle aussi de profondes mutations. Lorsque les difficultés matérielles se conjuguent à l'effritement des cadres de socialisation et à l'affaiblissement des références morales, c'est le lien même qui unit les individus à la collectivité qui se fragilise. La colère sociale risque alors de se muer en désordre, tandis que les frustrations accumulées trouvent dans la violence et le pillage une expression aussi brutale qu'inquiétante. Cette réalité interpelle également les responsables marocains, sans pour autant aller jusqu'à placer les deux sociétés sur le même plan. Le Royaume peut encore s'appuyer sur des solidarités familiales et communautaires profondément ancrées, mais celles-ci sont de plus en plus soumises à des pressions croissantes au nom de la modernité. L'occidentalisation des modes de vie, les pressions sur la famille, l'évolution des mentalités et l'individualisation des comportements contribuent à brouiller certains repères traditionnels et à fragiliser les mécanismes de transmission des valeurs entre les générations. À ces mutations s'ajoutent les difficultés économiques qui pèsent sur les ménages, les obstacles rencontrés par les jeunes pour accéder à l'autonomie et les inégalités persistantes qui traversent la société. Autant de facteurs qui invitent à s'interroger sur la capacité du Maroc à préserver ses ressorts de cohésion sociale sans sacrifier les évolutions légitimes de la société. Le nouveau gouvernement devra, dans ce contexte, arbitrer entre plusieurs urgences avec des ressources budgétaires limitées et une conjoncture internationale incertaine.

Ces contraintes plaident pour une hiérarchisation rigoureuse des priorités, une meilleure évaluation des politiques publiques, une utilisation plus efficace de l'argent public et une lutte résolue contre les gaspillages.

L'éducation, la santé, l'emploi des jeunes, la protection sociale et la réduction des disparités territoriales doivent sortir du registre des slogans pour se traduire par des améliorations tangibles. Les citoyens attendent moins de promesses supplémentaires que des services publics qui fonctionnent, des soins accessibles, une école qui prépare à l'avenir et des opportunités professionnelles qui ne dépendent ni du piston ni des relations personnelles.

La cohésion sociale repose aussi sur un sentiment d'équité. Les efforts demandés aux uns doivent être compatibles avec leurs moyens, tandis que les privilèges injustifiés, les situations de rente et l'impunité alimentent la perception d'une société à plusieurs vitesses. Il est difficile d'exiger des sacrifices au plus grand nombre lorsque celui-ci a le sentiment que certains échappent aux règles communes. La méthode compte autant que les objectifs. Un gouvernement efficace ne se contente pas de communiquer sur ses réalisations : il explique ses choix, reconnaît les difficultés, publie des

indicateurs lisibles et rend compte de ses engagements. La transparence ne garantit pas la réussite, mais elle contribue à restaurer la confiance lorsque les résultats tardent à se matérialiser. Le gouvernement El Mansouri bénéficie encore de la marge de manœuvre que confère toute nouvelle prise de fonctions. Cette période de grâce ne durera cependant pas indéfiniment. Les citoyens, eux, ne peuvent reporter leurs dépenses ni suspendre leurs difficultés en attendant que les réformes produisent leurs effets.

Le décalage entre le temps des institutions et celui des ménages constitue l'un des principaux risques de la gouvernance. Les investissements demandent des délais et les réformes une mise en œuvre progressive. Mais la vie chère, le chômage et l'exclusion n'attendent pas les calendriers gouvernementaux. D'où la nécessité de combiner les transformations structurelles avec des mesures immédiates, ciblées et évaluables, sans que les premières servent de prétexte pour différer les secondes. La colère française ne constitue ni une prophétie ni un modèle à transposer. Elle rappelle néanmoins une vérité politique essentielle : les tensions s'aggravent lorsque les citoyens ont le sentiment que leurs difficultés ne sont ni comprises ni prises en charge. Et lorsque la crise matérielle se double d'une crise de confiance et d'un affaiblissement des solidarités, le malaise devient plus profond encore. Pour le Maroc, le meilleur moyen de prévenir les crispations et les dérapages n'est pas de les redouter, mais de s'attaquer à leurs causes. Alléger la pression sur les budgets familiaux, améliorer les services publics, ouvrir des perspectives à la jeunesse, réduire les inégalités territoriales et préserver les liens de solidarité sont autant de conditions d'une stabilité durable. Une stabilité dont le pilier essentiel, il ne faut pas l'oublier, reste la famille en consolidant son rôle de premier espace d'éducation et de transmission, en l'aidant à préserver et à transmettre les valeurs fondamentales de respect, de responsabilité et de solidarité entre les générations. ▀



Côté BASSE-COUR



Beurgeois
GENTLEMAN

1936, les premiers congés payés des ouvriers français (7/10)

Avant 1936, personne en France n'aurait pu imaginer qu'un jour, un ministre serait un jour chargé de l'organisation des loisirs et des sports en France ! Notamment pour les plus jeunes qui, grâce au mouvement des auberges de jeunesse, découvrent la liberté et la mixité. L'Eglise était contre ces congés payés. La liberté et la mixité c'est la débauche et le péché ! Léon Blum l'a fait en chargeant Léo Lagrange d'organiser les loisirs et les sports. Autant de sentiments et de sensations, encore inimaginables à peine quelques années plus tôt. Les personnes qui dorment dans les auberges de jeunesse étaient considérés comme des dépravés par l'église. Ces attaques étaient d'une violence extraordinaire. Pour l'Eglise, c'était impensable qu'on mélange les garçons et les filles sous le même toit de l'auberge de jeunesse. Ça ne se faisait pas avant 1936. C'est quoi ces histoires de loisirs ? Qu'est-ce que c'est que ces pantalons courts qu'ils appellent des « shorts » ? Pourquoi les garçons ne sortent pas tout nu ? C'est lachouma ! Mot emprunté à l'arabe pour exprimer le reproche de la honte. Les auberges de jeunesse donnaient une liberté à lachouma et au péché. Quand les jeunes faisaient l'amour, ce n'était plus un péché. Ils étaient enfin libres. Grâce à la collection de photographies de Pierre Jamet, devenue iconique du Front populaire, toute une jeunesse surgit avec une incroyable modernité. Les jeunes exprimaient un bonheur de vivre exceptionnel. Il est palpable, ce bonheur. La grande révolution du Front populaire, c'est cette poli-



Ce livre est un témoignage photographique unique sur la vie dans les auberges de jeunesse durant la période historique du Front Populaire.

tique volontariste d'émancipation des hommes et des femmes, à travers ce que l'on appellerait aujourd'hui la culture. 22 ans plus tard, en mai 1968, une violente révolte des étudiants baby-boomers s'est déclenchée sous la présidence du Charles De Gaulle, en fin de règne à l'époque... Il mourra 2 ans plus tard en 1970... Parmi les facteurs déclencheurs de cette révolte de mai 1968, il faut citer l'interdiction de circulation entre les résidences universitaires des garçons et celles des filles. A cette époque, les cités U. n'étaient pas mixtes. Au moment du Front populaire, en 1936, un journal de gauche titre en première page « Pour un ministère de la culture ». L'extrême droite lui répond avec ironie sur le fait que le Front populaire n'arrête pas de parler d'organisation d'institutions culturelles. Une association proche du Parti communiste qui s'appelle la Maison de la culture. Une centaine d'associations culturelles apparaissent en l'espace de deux ans. Grâce à ce foisonnement d'associations culturelles et d'éducation populaire soutenue par l'État, les arts, la littérature, la science et tous les domaines de la pensée deviennent accessibles au plus grand nombre. C'est merveilleux de voir ces associations qui vont faire visiter les musées, pour la première fois, à des ouvriers. ▀

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web
www.lecanardlibere.com

Sanlam | Allianz

LA MÊME FORCE NOUS RASSEMBLE.



Côté BASSE-COUR



Sanlam devient SanlamAllianz et se hisse au 4e rang du marché marocain

Le rapprochement entre Sanlam Maroc et Allianz Maroc donne naissance à un nouvel ensemble pesant plus de 8 milliards de dirhams de primes émises, avec près de 14% de part de marché.



Yahia Chraibi, directeur général de SanlamAllianz.

Sanlam Maroc adopte officiellement la marque SanlamAllianz Maroc, concrétisant le rapprochement avec Allianz Maroc entré en vigueur le 2 juillet 2026. Cette nouvelle identité traduit la volonté des deux compagnies de réunir leurs expertises, leurs réseaux et leurs savoir-faire pour renforcer leur positionnement sur le marché national de l'assurance. Avec plus de 8 milliards de dirhams de primes émises cumulées et près de 14 % de part de marché, le nouvel ensemble se positionne au quatrième rang du secteur au Maroc. Il revendique également le leadership de l'assurance Non-Vie, avec une part de marché de 23 %. La compagnie s'appuie sur un réseau de plus de 750 agents généraux, présenté comme le premier du Royaume, ainsi que sur des courtiers partenaires pour accompagner particuliers, professionnels et entreprises. Pour Yahia Chraibi, administrateur directeur général de SanlamAllianz Maroc, cette nouvelle marque doit permettre de transformer la complémentarité des deux entités en avantages concrets pour les assurés, notamment à travers une plus grande proximité, davantage de réactivité et une meilleure réponse aux besoins des clients.

Une continuité pour les assurés

Sur le plan opérationnel, ce changement d'identité n'entraîne aucune modification des contrats en cours, des garanties souscrites ou de la prise en charge des sinistres. Les services se poursuivent normalement, les interlocuteurs habituels sont maintenus et aucune démarche particulière n'est requise de la part des clients. Au-delà du changement de marque, SanlamAllianz Maroc entend progressivement faire bénéficier ses assurés et partenaires des expertises réunies, avec des offres enrichies, une amélioration de la qualité de service et une capacité d'innovation renforcée. Cette opération s'inscrit dans la dynamique du partenariat entre Sanlam, groupe panafricain de services financiers, et Allianz, acteur international de l'assurance. Les deux groupes totalisent plus de 240 ans d'expérience combinée. À l'échelle continentale, SanlamAllianz Group compte 22 000 collaborateurs au service de plus de 30 millions de clients dans 25 pays africains. Présente au Maroc depuis 1949, la compagnie entend ainsi consolider son ancrage local tout en capitalisant sur les moyens et les expertises de ses deux groupes fondateurs pour accompagner le développement du marché marocain de l'assurance. ▀

Les diplômés infirmiers dans la rue Le paradoxe d'un système de santé en quête de bras

La colère monte chez les jeunes diplômés des professions infirmières et techniques de santé. Dans plusieurs villes du Royaume, des lauréats des ISPITS sont descendus dans la rue pour dénoncer les difficultés d'accès à l'emploi et réclamer des mesures concrètes en faveur de leur insertion professionnelle. Au cœur de leur mobilisation : le décalage entre les qualifications acquises au terme de leur formation et les perspectives d'embauche qui leur sont offertes.

Pour ces jeunes professionnels, le problème dépasse la seule recherche d'un premier emploi. Il interroge la capacité du système de santé à anticiper ses besoins en ressources humaines, à adapter les formations aux réalités du terrain et à assurer une transition efficace entre les instituts de formation et les établissements de soins. Les protestataires demandent notamment l'ouverture de postes dans le secteur public, l'intégration des diplômés en attente de recrutement et une révision des mécanismes de sélection. Ils plaident également pour une amélioration de la qualité de la formation, afin que les compétences acquises correspondent pleinement aux exigences des structures sanitaires. La situation dénoncée par les manifestants met en lumière un paradoxe flagrant. D'un côté, des jeunes diplômés peinent à trouver un emploi correspondant à leur qualification. De l'autre, les besoins en personnel soignant demeurent une préoccupation majeure pour un système de santé confronté à une pénurie de ressources humaines. Ce décalage soulève la question de la planification. Former des infirmiers et des techniciens de santé constitue un investissement nécessaire, mais cet effort perd une partie de sa portée lorsque les compétences produites ne sont pas suffisamment mobilisées. Pour les diplômés concernés, le chômage signifie des années d'études dont les bénéfices



Les protestataires demandent notamment l'ouverture de postes dans le secteur public, l'intégration des diplômés en attente de recrutement et une révision des mécanismes de sélection.

professionnels restent incertains. Pour la collectivité, il représente le risque de laisser inexploité un capital humain indispensable à l'amélioration des soins. La difficulté ne se résume toutefois pas au nombre de postes ouverts. Elle tient aussi à leur répartition géographique, aux spécialités recherchées, aux capacités budgétaires et à l'adéquation entre les profils formés et les besoins des établissements. Une politique efficace suppose donc une meilleure articulation entre les prévisions de recrutement, les capacités de formation et les besoins réels des populations. Au-delà de l'emploi, les manifestants mettent en avant la nécessité d'améliorer la qualité de la formation. Un enjeu déterminant dans un secteur où les compétences techniques, la maîtrise des protocoles, la pratique clinique et l'adaptation aux évolutions médicales conditionnent directement la qualité et la sécurité des soins. L'amélioration des cursus doit aller de pair avec un renforcement des stages pratiques, un encadrement pédagogique adapté et une meilleure coordination entre les instituts et les structures sanitaires. Il importe également d'anticiper les évolutions des besoins, qu'il s'agisse des soins spécialisés, de la santé communautaire, de la prévention ou de l'accompagnement des personnes âgées. Cette exigence ne saurait

cependant être dissociée de la question de l'emploi. Une formation de qualité doit préparer à exercer un métier dans des conditions professionnelles satisfaisantes, et non alimenter durablement les rangs des diplômés en attente d'une opportunité. Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés invitent ainsi à repenser la chaîne dans son ensemble : identification des besoins, programmation des formations, financement des postes, organisation des concours et répartition des professionnels sur le territoire. Pour le nouveau gouvernement, l'urgence consiste à apporter une réponse lisible aux revendications, tout en inscrivant les mesures de recrutement dans une stratégie durable de gestion des ressources humaines. L'ouverture de postes publics, réclamée par les manifestants, constitue l'une des pistes avancées, mais elle doit s'accompagner d'une planification permettant de répondre aux besoins les plus pressants et de réduire les déséquilibres entre régions et spécialités. Au-delà de leurs revendications immédiates, cette affaire pose une question fondamentale : à quoi sert de former des professionnels de santé si le système peine ensuite à les intégrer alors que l'amélioration des soins demeure une priorité nationale ? ▀



Côté BASSE-COUR



Distinction Driss Guerraoui à la tête du Collège des émérites de l'Académie d'intelligence économique de France



Driss Guerraoui, un parcours académique construit dans un engagement fort.

Une nouvelle consécration pour l'économiste marocain, dont le parcours universitaire et les travaux sur les mutations économiques et la compétitivité s'inscrivent dans une réflexion stratégique sur les défis du développement.

Driss Guerraoui vient d'être nommé président du Collège des émérites de l'Académie d'intelli-

gence économique de France, à l'issue d'une décision prise le 8 octobre 2026 à Paris. Cette nomination distingue le parcours d'un universitaire et économiste marocain engagé depuis plusieurs décennies dans l'analyse des transformations économiques, des enjeux de compétitivité et des dynamiques de développement. À la croisée de l'économie, de la prospective et de l'analyse stratégique, l'intelligence économique occupe une place croissante dans un environnement international marqué par l'intensification de la concurrence, les mutations technologiques et les recompositions géopolitiques. Elle vise notamment à renforcer les capacités d'anticipation des entreprises et des institutions, à mieux maîtriser l'information stratégique et à éclai-

rer la prise de décision. La présidence du Collège des émérites offre à Driss Guerraoui un nouveau cadre d'engagement au sein d'un réseau français consacré à cette discipline. Elle ouvre également des perspectives de réflexion et de coopération autour des défis auxquels sont confrontés les acteurs économiques, publics et privés, dans un contexte où la connaissance et la maîtrise de l'information constituent des leviers de compétitivité. Le parcours du M. Guerraoui est également marqué par ses responsabilités dans plusieurs espaces de réflexion et de coopération. Il préside notamment l'Université ouverte de Dakhla et le Forum des associations africaines d'intelligence économique, deux engagements qui s'inscrivent dans une dynamique de partage des connaissances et de promotion de la réflexion stratégique à l'échelle africaine et internationale. Au-delà de la distinction personnelle, cette nomination contribue à la visibilité de l'expertise marocaine dans les cercles internationaux de réflexion économique. Elle rappelle l'importance du dialogue entre les milieux universitaires, les décideurs publics et les acteurs privés pour mieux comprendre les mutations en cours et identifier les leviers d'un développement durable et compétitif.▶

Benslimane Une campagne pour panser les maux des adolescents



L'AMRVV réaffirme son engagement pour la protection de la santé des plus vulnérables.

Le dimanche 18 octobre 2026, l'Association Médicale pour la Réhabilitation des Victimes de Violence et de Mauvais Traitements (AMRVV) a organisé une campagne médicale et psychologique à

Benslimane, au profit des adolescents et adolescentes bénéficiaires d'un centre de prise en charge et d'accompagnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'association à défendre le droit aux soins, à pro-

téger la santé et à préserver la dignité des personnes en situation de vulnérabilité. La campagne a ciblé des jeunes ayant connu des parcours difficiles, notamment des adolescents en conflit avec la loi, des jeunes confrontés à la négligence ou à l'abandon, ainsi que de jeunes migrants. Tout au long de la journée, des consultations médicales et psychologiques ont été proposées afin d'évaluer les besoins sanitaires et psychologiques des bénéficiaires, d'identifier les difficultés nécessitant une prise en charge supplémentaire et d'apporter une réponse adaptée à la situation de chacun. Certains adolescents ont également pu bénéficier d'examens par échographie, contribuant à compléter l'évaluation médicale et à orienter leur parcours de soins. À travers cette action, l'AMRVV réaffirme son engagement en faveur de l'accès aux soins et de la protection de la santé des populations les plus vulnérables, en particulier des jeunes en situation de fragilité.▶

Foundever Maroc Un transfert de contrats vers la France inquiète les salariés

Le bureau syndical affilié à l'UMT dénonce un manque d'information et de concertation autour d'un projet concernant principalement les salariés de la télévente. Il réclame la suspension des signatures et des garanties sur les droits sociaux et professionnels. Un projet de transfert de contrats de travail vers la France suscite des inquiétudes chez certains salariés de Foundever Maroc. Dans un communiqué, le bureau syndical de l'entreprise, affilié à l'Union marocaine du travail (UMT), alerte sur une démarche de la direction visant à faire signer à plusieurs employés des avenants prévoyant le transfert de leurs contrats vers une entité désignée sous l'appellation « Foundever Succursale France ». Les salariés concernés appartiennent principalement à l'activité de télévente, directement exposée aux récentes évolutions de la réglementation française encadrant le démarchage téléphonique. Pour les représentants syndicaux, ce contexte impose des explications précises sur les motivations économiques et organisationnelles de l'opération, mais aussi sur ses conséquences pour l'emploi et les conditions de travail. Le bureau syndical considère que cette opération pourrait modifier substantiellement la relation de travail, notamment en matière de cadre juridique applicable, de protection sociale, de droits acquis et de perspectives professionnelles. Il



Silence radio du côté de Foundever Maroc.

déplore l'absence d'information et de consultation préalables des représentants des salariés. Autre point soulevé : l'identification juridique de la future entité employeuse. Selon le syndicat, les documents présentés aux salariés ne fournissent pas suffisamment d'éléments permettant d'établir précisément son identité et sa capacité à reprendre les contrats. Il réclame notamment sa dénomination sociale exacte, son numéro d'immatriculation, son adresse et l'identité de son représentant légal. Face à ces incertitudes, le bureau syndical demande la suspension de la procédure de signature des avenants jusqu'à la communication de l'ensemble des informations juridiques et sociales nécessaires. Il réclame également l'ouverture immédiate d'un dialogue avec la direction, la consultation formelle des représentants des salariés et la présentation de garanties explicites concernant l'ancienneté, la rémunération, les droits acquis, la protection sociale et les conditions de travail. Le communiqué intervient également dans un contexte de tensions autour de la reconnaissance du bureau syndical. Celui-ci affirme avoir notifié officiellement sa constitution à la direction par huissier de justice, puis par courrier recommandé, sans que ces démarches n'aient abouti à une réception effective, selon ses déclarations. Il indique disposer du récépissé de dépôt délivré par les autorités compétentes de la préfecture d'Aïn Chock, à Casablanca. En appelant les salariés concernés à la vigilance, le syndicat les invite à ne prendre aucun engagement susceptible d'affecter leur avenir professionnel sans avoir préalablement obtenu toutes les informations nécessaires à un consentement éclairé. Au-delà du transfert envisagé, cette affaire pose la question de la transparence des réorganisations d'entreprise et de la place accordée aux représentants du personnel lorsque des décisions sont susceptibles de modifier les conditions d'emploi. À ce stade, les griefs et demandes rapportés sont ceux du bureau syndical ; aucune réponse de la direction de Foundever Maroc n'est mentionnée dans le communiqué.▶



Côté BASSE-COUR



Partenariat CIH Bank-Yakeey

DU CLIC AUX CLÉS

De la recherche du logement à l'obtention du crédit, CIH Bank et la proptech marocaine Yakeey ambitionnent de réunir les principales étapes d'un projet immobilier au sein d'un même écosystème digital. Présentée vendredi 16 octobre à Casablanca, cette alliance entend répondre aux difficultés des acquéreurs en misant sur la transparence des annonces, la fiabilité des prix et un accompagnement personnalisé jusqu'à la remise des clés.

JAMIL MANAR

Acheter un logement au Maroc reste, pour de nombreux ménages, un parcours semé d'incertitudes : trouver un bien, vérifier sa disponibilité, en apprécier le prix, négocier, évaluer sa capacité d'emprunt et obtenir un financement. C'est sur ces points de friction que CIH Bank et Yakeey entendent agir. Réunis vendredi 16 octobre 2026 à Casablanca, Lotfi Sekkat, président-directeur général de CIH Bank, et Karim Beqqali, fondateur et CEO de Yakeey, ont présenté leur vision sous le thème « Time to Keys ». Au cœur de l'initiative : l'intégration des services immobiliers de Yakeey dans l'application mobile de CIH Bank, afin de rapprocher recherche et financement dans un parcours numérique unifié. LEMO - Bahia Ndwmouha M7ebba Cette ambition s'inscrit dans l'évolution historique de l'offre de la banque. « Au fil du temps, CIH BANK a fait évoluer son offre pour répondre aux transformations des modes de vie et aux nouvelles attentes des clients. Aujourd'hui encore,



Lotfi Sekkat et Karim Beqqali lors de la conférence de presse.

notre Banque poursuit cette ambition en facilitant l'accès au logement et en proposant des solutions toujours plus simples, accessibles et adaptées aux besoins de chacun », a affirmé Mme Amal Mouhoub, directrice générale adjointe en charge de la communication et du marketing stratégique. Dans le schéma traditionnel, la banque intervient lorsque l'acquéreur a déjà trouvé son logement et commencé à négocier. Or, les difficultés apparaissent bien avant : choix du bien, incertitude sur le prix, compréhension des démarches et adéquation avec le budget.

Lotfi Sekkat qualifie ce parcours de « parcours du combattant ». « Notre ambition aujourd'hui, c'est de venir accompagner notre client sur tout ce process », explique-t-il.

CIH Bank entend ainsi intervenir dès la préparation du projet, pour aider le client à identifier un logement correspondant à ses besoins et à ses moyens. « La banque, comme je l'ai dit, elle intervient toujours à la fin. Et on trouve ça dommage. Pourquoi ne pas intervenir un peu plus tôt ? », souligne le dirigeant.

Cette approche inscrit le crédit immobilier dans une démarche globale, où recherche, évaluation du budget et financement sont pensés ensemble. Le taux reste important, mais ne suffit pas à garantir la réussite d'une acquisition. « Le taux n'est pas nécessairement le point le plus important », estime Lotfi Sekkat.

Le partenariat se matérialise par un espace immobilier intégré à CIH Mobile. Les clients peuvent y rechercher des biens, consulter les offres, simuler leur

financement, estimer la valeur d'un logement et envisager sa mise en vente.

L'utilisateur peut ainsi passer de la recherche à la préparation de sa demande de crédit sans changer de plateforme. Le service s'adresse aussi aux propriétaires souhaitant vendre leur logement pour financer une nouvelle acquisition.

Les outils numériques sont complétés par un accompagnement humain assuré par une équipe commune. Celle-ci suit les principales étapes du projet — recherche, réponse sur le financement, mise à disposition des fonds et finalisation de l'achat — et intervient en cas de blocage.

« Nous sommes une banque qui a su allier le digital et l'humain », affirme Lotfi Sekkat. Il présente cette offre comme une première étape appelée à évoluer : « C'est un bébé auquel on a une grande ambition, pour le faire grandir ».

Restaurer la confiance

Pour Yakeey, l'enjeu central est la confiance. Les acheteurs peuvent encore être confrontés à des annonces anciennes, à des biens déjà vendus ou à des prix difficiles à évaluer. « On a voulu remplacer ce hasard par de la confiance », explique Karim Beqqali.

Les biens proposés sont vérifiés et visités par des conseillers, avec un vendeur identifié et un mandat. Lorsqu'un logement est vendu, l'annonce est retirée de la plateforme. L'objectif est de limiter les visites inutiles et de sécuriser la transaction. Yakeey revendique plus de 5.000

biens vérifiés, un réseau de plus de 1.000 conseillers indépendants et une équipe interne de plus de 130 personnes, notamment dans la technologie, les données et l'intelligence artificielle.

La difficulté à déterminer la valeur réelle d'un logement constitue un autre point de friction. Les prix affichés ne correspondent pas toujours aux montants des transactions, tandis que les références disponibles peuvent manquer de précision.

Yakeey propose donc une estimation instantanée fondée sur l'intelligence artificielle et les données de transactions. Karim Beqqali résume la démarche : « Qu'est-ce qui s'est vraiment passé sur le marché ? Quelles sont les transactions récentes ? »

L'outil doit fournir aux vendeurs des repères pour fixer leur prix et aux acheteurs des éléments pour apprécier le montant demandé. Il reste toutefois un outil d'aide à la décision, qui ne remplace ni l'expertise immobilière ni l'examen des caractéristiques juridiques, techniques et géographiques du bien.

Le partenariat rapproche deux univers traditionnellement distincts : une plateforme spécialisée dans la recherche et l'accompagnement des transactions, et une banque chargée d'évaluer les dossiers et de financer les acquisitions.

Yakeey aide l'acquéreur à identifier un bien et à en apprécier la valeur ; CIH Bank lui permet d'évaluer sa capacité de financement et d'engager les démarches de crédit. « Avec CIH, on apporte aussi, ensemble, la confiance sur le financement », souligne Karim Beqqali.

Pour les clients, l'intérêt est de gagner du temps et de mieux anticiper les conditions financières de leur projet. Mais la fluidité numérique devra se traduire par une simplification réelle, une information fiable et un suivi efficace des dossiers.

L'enjeu sera donc de mesurer les résultats : réduction des délais, fiabilité des annonces, pertinence des estimations, qualité de l'accompagnement et visibilité sur le financement.

En rapprochant recherche immobilière et crédit, CIH Bank et Yakeey misent sur un parcours plus intégré. La promesse est séduisante : moins de paperasse, moins d'incertitudes et davantage de transparence. Reste à transformer l'essai en facilitant concrètement l'accès à la propriété. Car si le chemin qui mène aux clés est encore semé d'obstacles, le tandem CIH-Yakeey entend bien en raccourcir la route et faire du rêve immobilier une réalité plus accessible aux ménages marocains. ▶



Le Maigret du CANARD



Pouvoir d'achat, emploi des jeunes, développement territorial et souveraineté stratégique : présenté samedi devant le Conseil des ministres, le projet de loi de finances 2027 décline les priorités économiques et sociales du gouvernement El Mansouri. Avec une croissance attendue de 4,7 % et un déficit budgétaire ramené à 3 % du PIB, l'exécutif entend conjuguer dynamisme économique et maîtrise des finances publiques.



Fouzi Lekjaa hérite du poste de grand argentier du Royaume.

AHMED ZOUBAÏR

À peine installé à la tête du ministère de l'Économie, des Finances et de la Performance publique, Fouzi Lekjaa a présenté les grandes orientations du projet de loi de finances 2027 lors du Conseil des ministres présidé par le roi Mohammed VI, samedi 17 octobre au Palais royal de Rabat. Ce premier rendez-vous budgétaire du nouvel exécutif dessine les contours de sa politique économique et sociale pour l'année à venir. L'exposé intervient dans un environnement international marqué par les tensions géopolitiques, les incertitudes commerciales et la concurrence autour des ressources énergétiques et technologiques. Face à ces contraintes, le Maroc entend consolider ses fondamentaux économiques tout en poursuivant ses investissements structurants. Les prévisions présentées tablent sur une croissance de 4,7 % à la fin de 2026 et une inflation de 0,7 %. Le déficit budgétaire devrait, quant à lui, atteindre 3 % du produit intérieur brut. Ces perspectives constituent le cadre dans lequel s'inscrivent les principales orientations du PLF 2027.

Pouvoir d'achat et État social

La protection du pouvoir d'achat figure en tête des priorités. Le projet prévoit notamment une réforme structurelle des marchés et des prix à partir de 2027, la poursuite de la généralisation

PLF 2027 Fouzi Lekjaa fixe le cap économique du nouveau gouvernement

de la couverture médicale, le renforcement de l'aide sociale directe ainsi que la mise à niveau des systèmes de santé et d'éducation. L'accès au logement décent reste également au programme. Cette orientation répond aux préoccupations suscitées par le coût de la vie, notamment les prix des produits alimentaires et les dépenses contraintes des ménages. La réforme annoncée des marchés sera particulièrement attendue : son efficacité dépendra de sa capacité à améliorer les circuits d'approvisionnement et de distribution, tout en préservant les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Un programme intégré pour les jeunes

Le deuxième axe porte sur l'insertion des jeunes. Un programme national intégré couvrant la période 2027-2031 doit accompagner leurs parcours, de la formation à l'emploi, en passant par l'entrepreneuriat et l'accès au logement. L'ambition est de mieux articuler les dispositifs existants et de rapprocher les formations des besoins des entreprises. La portée de cette initiative se mesurera notamment à sa capacité à favoriser l'emploi durable, à soutenir

les porteurs de projets et à ouvrir des perspectives aux jeunes sans qualification comme aux diplômés. Le PLF prévoit de mobiliser environ 25 milliards de dirhams pour la nouvelle génération de programmes de développement territorial intégré. Ces financements doivent contribuer à améliorer les infrastructures et les services publics, tout en réduisant les écarts entre les territoires. L'accès aux soins, à l'éducation, à l'eau et aux transports demeure en effet très contrasté selon les régions. La réussite de ces programmes dépendra de leur adaptation aux besoins locaux, de la coordination entre les acteurs publics et de la qualité de leur mise en œuvre. Le gouvernement entend parallèlement stimuler l'investissement privé, poursuivre la mise en œuvre de la Charte de l'investissement, réformer les Centres régionaux d'investissement et renforcer le soutien aux très petites, petites et moyennes entreprises. L'objectif est de favoriser la création d'emplois et de renforcer le tissu productif national. Cette politique s'accompagne d'un effort en faveur de la souveraineté stratégique, notamment dans les domaines de l'eau, de l'éner-

gie, de l'alimentation et du numérique. Ces secteurs sont déterminants pour limiter la dépendance aux marchés extérieurs et renforcer la résilience de l'économie face aux chocs internationaux. L'ensemble de ces priorités place Fouzi Lekjaa devant un exercice d'équilibre : financer les ambitions sociales et les investissements structurants tout en préservant la discipline budgétaire. La crédibilité du PLF 2027 dépendra notamment de la capacité des administrations à exécuter les dépenses prévues, de l'efficacité des programmes engagés et de la mobilisation effective de l'investissement privé. Les objectifs devront se traduire par des résultats mesurables en matière d'emploi, de services publics et de développement régional. Le premier cadrage budgétaire du gouvernement El Mansouri fixe ainsi une feuille de route ambitieuse. Entre soutien au pouvoir d'achat, insertion des jeunes et renforcement de la compétitivité, les arbitrages à venir préciseront la portée de ces engagements. Au-delà des équilibres financiers, le PLF 2027 sera surtout attendu sur sa capacité à rapprocher les performances économiques des réalités quotidiennes des Marocains. ▀



Le Maigret du CANARD



Pouvoir d'achat, emploi des jeunes, école, santé, lutte contre la corruption et souveraineté économique : la déclaration de politique générale de Fatima Ezzahra El Mansouri dessine les contours d'un quinquennat placé sous le signe de la performance et de la justice sociale. Des mesures si justes et si attendues que l'opposition elle-même aura du mal à les contester tant elles répondent aux préoccupations les plus pressantes des Marocains. Analyse.



Fatima Ezzahra El Mansouri lors de la déclaration de politique générale.

AHMED ZOUBAÏR

La déclaration de politique générale de Fatima Ezzahra El Mansouri prononcée lundi 19 octobre devant le Parlement avec ses deux Chambres se veut davantage qu'un exercice institutionnel imposé par le calendrier parlementaire. Elle entend fixer un cap pour les cinq années à venir, de 2026 à 2031, tout en affichant une volonté de rupture avec les insuffisances des politiques publiques précédentes. Le discours est celui d'un gouvernement qui promet de préserver les acquis, de corriger les dysfonctionnements et de mieux orienter les ressources de l'État vers les besoins concrets de la population. Le diagnostic, en lui-même, a le mérite de la lucidité. La cheffe du gouvernement reconnaît que les fruits de la croissance et des grands investissements n'ont pas bénéficié de la même manière à toutes les catégories sociales et à tous les territoires. Elle identifie les principales sources de mécontentement : emploi, pouvoir d'achat, qualité des services publics et persistance des inégalités territoriales. Autrement dit, le problème du Maroc ne réside plus uniquement dans sa capacité à lancer des projets ou à mobiliser des capitaux. Il se situe aussi dans sa faculté à convertir ces efforts en progrès social mesurable. C'est précisément sur ce terrain que le nouvel exécutif sera attendu.

De l'économie des grands projets à celle des résultats

L'un des enseignements politiques majeurs de cette déclaration est la volonté affichée de passer d'une logique de

Déclaration de politique générale

UN PROGRAMME, MILLE DÉFIS

moyens à une logique de résultats. La cheffe du gouvernement annonce vouloir privilégier la rentabilité sociale des investissements, la complémentarité des programmes publics et leur impact sur les conditions de vie. Cette inflexion est bienvenue. Depuis des années, le Maroc multiplie les infrastructures, les stratégies sectorielles et les dispositifs de soutien à l'investissement. Pourtant, le sentiment d'appauvrissement domine chez une bonne partie de la population, confrontée à la vie chère, à la précarité de l'emploi et à des services publics dont la qualité reste inégale. Le gouvernement vise une croissance moyenne de 5 % par an entre 2027 et 2031, une inflation contenue autour de 2 %, un déficit budgétaire limité à 3 % du PIB et un endettement public ramené à environ 62 % du PIB à l'horizon 2031. Ces objectifs traduisent une volonté de concilier dynamisme économique et discipline budgétaire. Mais les chiffres, aussi ambitieux soient-ils, ne constituent pas une politique sociale en eux-mêmes. Encore faut-il que la croissance se traduise par des emplois stables, des salaires plus rémunérateurs, une meilleure protection des ménages et une réduction effective des inégalités. Le véritable test sera donc celui de la redistribution des fruits de la croissance.

Un pays peut afficher de bonnes performances macroéconomiques sans que le sentiment d'amélioration des choses ne traduise dans la vie de la population. Autrement dit, la performance nationale ne vaut politiquement que si elle devient perceptible à l'échelle du citoyen.

Le pouvoir d'achat, juge de paix du quinquennat

La déclaration de politique générale accorde une place importante à la lutte contre la vie chère. Le gouvernement promet de rapprocher les producteurs des consommateurs grâce à des structures régionales de regroupement et de commercialisation, de réformer les circuits de distribution des viandes et des poissons et d'encadrer plus clairement les relations entre les exportations et l'approvisionnement du marché national. Il s'agit d'un chantier essentiel et stratégique. La hausse des prix denrées agricoles ne peut être traitée uniquement par des aides ponctuelles ou par des missions de contrôle occasionnelles inefficaces. Elle renvoie également à l'organisation des filières, au poids croissant des intermédiaires, aux conditions de concurrence, aux coûts logistiques et à la

fragilité des petits producteurs. Partant de là, la volonté de réorganiser les circuits commerciaux constitue une orientation pertinente. Elle devra cependant s'accompagner d'une politique agricole qui protège davantage les petits fellahs, facilite leur accès au financement et leur garantit une rémunération plus équitable. Sans cela, le rapprochement entre producteurs et consommateurs risque de rester une simple profession de foi. Le programme prévoit également une compensation sociale automatique, pour les ménages éligibles, correspondant à une facture mensuelle d'électricité ne dépassant pas 100 dirhams. Il annonce par ailleurs une augmentation progressive des aides sociales directes, dont le montant devrait passer de 500 à 1 000 dirhams à la fin du quinquennat. Ces engagements peuvent apporter un soutien réel aux ménages les plus vulnérables. Mais leur portée dépendra des critères d'éligibilité, de la qualité du ciblage et de leur articulation avec l'évolution du coût de la vie. Une aide sociale qui augmente moins vite que les dépenses contraintes finit par perdre une partie de son efficacité. La question de la justice sociale ne se résume pas au montant des transferts publics. Elle suppose également des mar-



Le Maigret du CANARD



chés mieux régulés, une concurrence effective et des revenus du travail capables de préserver le pouvoir d'achat. La déclaration place la jeunesse au cœur de ses sept grandes priorités. Les chiffres avancés donnent la mesure de l'urgence : environ 2,9 millions de jeunes de 15 à 29 ans seraient en dehors de l'emploi, de l'éducation et de la formation, tandis que le taux de chômage des 15-24 ans atteindrait 29,2 %. Quelque 300 000 élèves quitteraient chaque année le système scolaire sans qualification. Face à cette situation peu reluisante, l'exécutif annonce, à partir de 2027, la formation de 100 000 jeunes par an selon les besoins des entreprises, l'accès de 100 000 autres à une première expérience professionnelle et le développement de la formation par apprentissage, avec une capacité annuelle portée entre 150 000 et 200 000 bénéficiaires. Ces objectifs témoignent d'une prise de conscience. Ils soulèvent néanmoins une interrogation fondamentale : comment s'assurer que les formations proposées débouchent sur des emplois durables et correctement rémunérés ? Les dispositifs d'insertion supplémentaires sont inutiles dans une économie qui crée suffisamment d'emplois productifs, qui valorise les compétences et qui offre des perspectives aux diplômés comme aux jeunes sans qualification. L'adéquation entre formation et besoins des entreprises est indispensable, mais elle ne saurait remplacer une stratégie ambitieuse de création d'activités. La promesse d'accompagner 60 000 entreprises afin de favoriser leur développement et leur pérennité va dans le bon sens. Encore faudra-t-il que les très petites entreprises et les PME accèdent réellement au financement, aux marchés publics et aux débouchés commerciaux. Le défi est aussi politique. Une jeunesse qui ne trouve ni emploi, ni logement accessible, ni perspectives d'émancipation finit par perdre confiance. L'enjeu dépasse les statistiques du chômage : il touche à la crédibilité même du contrat social. La cheffe du gouvernement annonce vouloir porter à au moins 80 % la proportion des élèves maîtrisant les apprentissages et compétences fondamentaux à l'horizon 2031. Elle fixe également l'objectif de zéro décrochage scolaire d'ici 2030. L'ambition est élevée et nécessaire. Mais l'école publique ne se redressera pas à coups d'indicateurs seulement. Elle exige des enseignants suffisamment nombreux et bien accompagnés, des établissements convenablement équipés, une meilleure orientation, un soutien individualisé aux élèves en difficulté et une attention particulière aux zones rurales. L'objectif de zéro décrochage constitue une promesse politique forte. Sa réalisation dépendra de la capacité à repérer précocement les élèves menacés de rupture, à comprendre les causes de leur abandon et à leur proposer des parcours alternatifs crédibles. Le même impératif de résultats vaut pour la santé. Le gouvernement reconnaît implicitement les limites d'une approche centrée sur l'extension de la couverture sociale en annonçant vouloir passer de la généralisation des droits à un accès

effectif, équitable et durable à des soins de qualité. Le renforcement des ressources humaines, la modernisation des urgences, l'amélioration de l'accueil des patients, le développement de l'assistance médicale urgente et la mise en place d'un système national d'information sanitaire figurent parmi les pistes avancées. C'est ici que se jouera une grande partie de la crédibilité du quinquennat. Pour les citoyens, la réforme sanitaire ne se mesure pas au nombre de cartes ou d'affiliations, mais au temps d'attente, au coût des traitements, à la disponibilité des médecins et à la possibilité d'être soigné dignement dans un hôpital public. L'État social ne peut être considéré comme achevé et effectif tant que le droit théorique aux soins ne se traduit pas par un service réellement accessible.

Lutte contre la corruption: le rendez-vous de la crédibilité

Sur le terrain de la moralisation de la vie publique, la déclaration promet de renforcer le dispositif national d'intégrité, notamment par la pénalisation de l'enrichissement illicite, la sanction des conflits d'intérêts, le renforcement des déclarations de patrimoine et la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles. Le gouvernement annonce également des mécanismes de contrôle des marchés publics et des investigations sur les éventuelles ententes dans les appels d'offres. Il prévoit que 30 % de la valeur des marchés concernés soient réservés légalement aux petites et moyennes entreprises marocaines. Ces annonces touchent à un point sensible : la confiance dans l'action publique. La corruption et les situations de rente ne constituent pas seulement des problèmes éthiques. Elles affectent la concurrence, renchérissent les dépenses collectives, pénalisent les entreprises honnêtes et alimentent le sentiment que les opportunités ne sont pas distribuées équitablement. Mais c'est précisément sur ce sujet que les intentions seront jugées à l'aune des actes. Le renforcement des textes ne suffit pas si les contrôles sont inexistantes ou laxistes, si les conflits d'intérêts ne sont pas effectivement sanctionnés ou si les institutions chargées du contrôle manquent de moyens et d'autonomie opérationnelle. La commande publique peut devenir un instrument de développement des entreprises nationales. Encore faut-il garantir des procédures transparentes, un accès équitable aux appels d'offres et un contrôle rigoureux de l'exécution des contrats. La crédibilité de l'exécutif dépendra moins de la fermeté incantatoire que de sa capacité à appliquer les mêmes règles à tous.

Une décentralisation qui reste à concrétiser

La réduction des disparités territoriales constitue un autre axe structurant du programme. Le gouvernement prévoit de porter à au moins 12 milliards de di-

rhams, à partir de 2027, les transferts financiers destinés aux régions. Il annonce également la poursuite des contrats-programmes entre l'État et les collectivités territoriales, avec des objectifs explicites en matière d'emploi, d'investissement et de réduction des écarts. Cette orientation est essentielle pour un pays où les possibilités d'accès aux soins, à l'éducation, aux transports et à l'emploi varient encore considérablement selon les territoires. La question ne se limite pas seulement aux ressources financières. Elle touche aussi aux responsabilités, aux compétences administratives et à la capacité à concevoir puis à exécuter des projets adaptés aux besoins locaux. Une région ne devient pas un moteur de développement parce qu'elle reçoit davantage de crédits ou de subsides. Elle doit disposer d'un personnel comptent, des moyens de décider, de planifier et de rendre compte de ses résultats. Sans un véritable transfert de compétences et une administration déconcentrée efficace, la décentralisation risque de demeurer un principe généreux davantage qu'une réalité vécue. Le programme rural de réhabilitation ou de construction de 100 000 logements, assorti d'une aide directe de 40 000 dirhams pour les ménages éligibles, illustre cette volonté d'agir sur les conditions de vie. Son succès dépendra de l'adaptation des critères d'accès, de l'accompagnement technique et de la capacité à répondre aux besoins réels des familles.

Le pari économique : investir sans creuser les déséquilibres

Sur le plan productif, le gouvernement mise sur l'industrie, l'investissement privé, la transformation numérique, les énergies renouvelables et la valorisation des chaînes de valeur nationales. Il vise une contribution du secteur privé à hauteur du tiers de l'investissement national et ambitionne d'accueillir 26 millions de touristes en 2030. Le programme prévoit également de porter à plus de 52 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2030 et de mobiliser 1,8 milliard de mètres cubes d'eau grâce au dessalement à l'horizon 2031. Ces orientations répondent à des enjeux stratégiques : compétitivité, sécurité énergétique, stress hydrique et création de valeur. Elles peuvent renforcer le positionnement du Maroc dans une économie mondiale en pleine recomposition. Mais une politique d'attractivité ne se juge pas uniquement au volume des investissements annoncés. Elle doit aussi être évaluée à l'aune des emplois créés, de la qualité des postes, de la sous-traitance locale, du transfert de technologie et de la capacité à faire émerger un tissu d'entreprises nationales compétitives. Le défi consiste à éviter que les grands projets ne fonctionnent en circuit fermé, avec des retombées limitées sur l'économie locale. L'investissement doit irriguer les PME, soutenir l'innovation et favoriser l'émergence d'activités à plus forte valeur ajoutée. À cet égard, la promesse d'une économie plus productive et moins dépendante des importations mérite d'être

suivie de près. La souveraineté économique ne se décrète pas : elle se construit par la maîtrise des compétences, la solidité des entreprises et la capacité à produire localement ce que le pays importe massivement.

Une gouvernance à l'épreuve de ses propres engagements

La déclaration de Fatima Ezzahra El Mansouri repose sur une ambition cohérente: faire converger croissance économique, justice sociale, efficacité de l'État et souveraineté stratégique. Elle reconnaît les limites du modèle lorsque les investissements ne produisent pas suffisamment d'emplois ou lorsque les réformes ne se traduisent pas par une amélioration visible des services publics. Reste la question centrale de la mise en œuvre. Le programme évoque de nombreux objectifs chiffrés, mais leur réalisation exigera des calendriers précis, des responsabilités clairement établies, des financements identifiés et des mécanismes de suivi accessibles au public. La discipline budgétaire annoncée rend cette exigence d'autant plus importante. Comment financer simultanément l'amélioration des retraites, l'augmentation des aides sociales, le renforcement de la santé et de l'école, les investissements hydriques et les programmes d'emploi, tout en maintenant le déficit sous contrôle ? La déclaration fixe des objectifs macroéconomiques, mais leur compatibilité devra être démontrée par des arbitrages budgétaires transparents. La cheffe du gouvernement promet enfin de travailler avec la majorité, l'opposition, les partenaires sociaux, le monde économique, la société civile et les médias. Cette ouverture constitue un signal institutionnel positif. Elle ne prendra cependant tout son sens que si le dialogue permet d'infléchir les décisions, de corriger les erreurs et de rendre des comptes. Au fond, la déclaration de politique générale est un contrat politique dont la valeur ne se mesurera pas à l'ampleur des engagements, mais à leur réalisation. Le Maroc n'attend pas seulement un gouvernement capable de présenter une vision ambitieuse. Il attend un exécutif capable de réduire la distance entre les promesses officielles et la réalité quotidienne. Et à cet égard, force est de constater que les mesures annoncées sont d'une telle justesse et répondent si précisément aux attentes exprimées par les citoyens que l'opposition, elle-même, aura bien du mal à y trouver matière à contestation. C'est là que se jouera le bilan de Fatima Ezzahra El Mansouri en 2031 : non pas dans le nombre de réformes annoncées, de milliards mobilisés ou de stratégies lancées, mais dans ce qui aura changé concrètement dans la vie des Marocains. Le reste relèvera de la communication politique. Et les citoyens, eux, attendent des résultats. ■



Le Maigret du CANARD



Fatima Ezzahra El Mansouri
la cheffe du gouvernement .



Ministres reconduits (souveraineté)



-Abdelouafi Laftit
Ministre de l'Intérieur.



-Nasser Bourita
Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.



-Ahmed Toufiq
Ministre des Habous et des Affaires islamiques.



-Abdeltif Loudyi
Ministre délégué auprès de la cheffe du gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense nationale.

Ministres reconduits (partisans)



-Fouzi Lakjaa (PAM)
Ministre de l'Économie, des finances et de la performance publique.



-Nizar Baraka
Ministre de l'Équipement, de l'eau et des forêts.



-Abdellatif Ouahbi (PAM)
Ministre de la Justice.



-Omar Hjira
délégué auprès du ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'inclusion économique, chargé du Commerce extérieur.



-Azzedine El Midaoui (PAM)
Ministre l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.



-Abdessamad Kayyauh
Ministre du Transport et de la logistique.



-Mehdi Bensaid (PAM)
Ministre de la Jeunesse, de la culture et des sports.



- Ryad Mezzour
Ministre l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'inclusion économique.

Le Maigret du CANARD



Les nouveaux ministres

1. Youns Bjjou (USFP)
Un médecin au chevet de la santé



Ministre de la Santé et de la protection sociale.

La nomination de Youns Bjjou, repeint aux couleurs de l'USFP, à la tête du ministère de la Santé et de la Protection sociale introduit un profil médical dans un département où les urgences ne manquent pas. Ici, le diagnostic est connu depuis longtemps : pénurie de personnel, disparités territoriales, établissements sous pression et accès aux soins encore trop souvent conditionné par les moyens financiers des patients. Reste à transformer la connaissance du terrain médical en décisions publiques capables de changer le quotidien des Marocains. Né le 22 juin 1971 à Taza, docteur en médecine et spécialiste en gynécologie-obstétrique, Youns Bjjou a construit l'essentiel de son parcours dans l'enseignement supérieur, la gestion des institutions sanitaires et le développement académique. Professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, il y a exercé plusieurs responsabilités pédagogiques et scientifiques. Il a également été vice-président chargé des affaires académiques de l'Université internationale Abulcasib des sciences de la santé, avant de rejoindre les directions déléguées des fondations Cheikh Khalifa Ibn Zayed et Mohammed VI des sciences et de la santé. Depuis novembre 2025, il est secrétaire perpétuel de l'Académie africaine des sciences de la santé. Son profil conjugue donc pratique médicale, enseignement et management. Un triptyque utile pour piloter un secteur où la réforme ne peut se réduire à l'inauguration de nouveaux bâtiments ou à l'annonce de budgets supplémentaires. Les hôpitaux ont besoin de médecins, d'infirmiers, d'équipements opérationnels et d'une organisation qui réduise les délais de prise en charge et permet d'accéder aux soins dans des conditions convenables. Autre défi et non des moindres: la fuite des médecins. Près de 700 praticiens marocains quittent chaque année leur pays pour exercer à l'étranger, attirés par de meilleures conditions de travail. D'après le ministère de la santé, le besoin de médecins est estimé à près de 28 000 dans le royaume. Tout un programme.

2. Abderrahim Chahid (USFP)
Du banc parlementaire au front social

Abderrahim Chahid change de décor, mais pas de terrain politique. Après avoir occupé le devant de la scène parlementaire au sein de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le voilà propulsé au ministère de l'Emploi et du Dialogue social.

Une nomination qui place un responsable rompu aux joutes politiques face à l'un des dossiers les plus sensibles du pays : le chômage des jeunes. Originaire de Zagora, M. Chahid a représenté cette région du grand sud à la Chambre des représentants durant la précédente législature et a été réélu lors des élections de septembre 2026. Il s'est notamment fait connaître en présidant le groupe socialiste, alors dans l'opposition. À l'issue du scrutin, son parti lui avait renouvelé sa confiance pour diriger son groupe durant la nouvelle législature, avant son entrée au gouvernement. Le ministère de l'Emploi exige une capacité de négociation avec les syndicats, les organisations patronales et les administrations, ainsi qu'une coordination avec les départements chargés de l'investisse-



Ministre de l'Emploi et du dialogue social.

ment, de la formation et de l'éducation. Le chantier est considérable. Le chômage des jeunes, le poids de l'informel, la précarité de certains emplois et les difficultés d'insertion des diplômés alimentent une frustration sociale qui ne se résorbera pas à coups de déclarations. Le dialogue social constitue l'autre volet du portefeuille. Il ne peut se limiter à réunir les partenaires sociaux lorsque la tension monte, puis à différer les décisions difficiles. Il doit permettre de prévenir les conflits, d'améliorer les conditions de travail et de construire des compromis crédibles. Dans un contexte de pression sur le pouvoir d'achat, les attentes des salariés sont particulièrement fortes. Le successeur Younes Sekkouri connaît les enjeux inhérents à sa fonction. Il lui reste à démontrer qu'il sait les transformer en solutions. Le dialogue social ne se décrète pas : il se gagne. Et l'emploi ne se promet pas : il se crée. C'est sur cette double exigence que sera jugé le nouveau ministre.

3. Samir Belfkih (PAM)
Un scientifique dans la ville



Ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, porte-parole du gouvernement.

Avec Samir Belfkih, le gouvernement El Mansouri mise sur un profil scientifique pour un portefeuille qui touche directement à la vie de tous : aménagement du territoire, urbanisme, habitat et politique de la ville. Un portefeuille qu'il cumule avec celui de porte-parole du gouvernement où il a rapidement pris ses marques en montrant des qualités de bon communicant. Natif de Sefrou, titulaire d'un doctorat en sciences obtenu à l'université Montpellier II en 2002, M. Belfkih justifie d'un parcours universitaire marqué par les mathématiques appliquées à l'ingénierie. Homme de dossiers et de terrain, il a enseigné dans plusieurs établissements, notamment à l'université Ibn Tofail de Kénitra, à l'École nationale des sciences appliquées de Kénitra et à l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès. Depuis 2022, il dirige l'École nationale supérieure d'arts et métiers de Rabat. Il a également siégé au Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, au Conseil régional de Rabat-Salé-Kénitra et à la Chambre des représentants, où il a été député de 2011 à 2016. Ce parcours lui a permis d'accumuler une bonne connaissance des milieux universitaires, des instances territoriales et du fonctionnement parlementaire. Mais le ministère qu'il prend en charge est un terrain où les équations sont rarement purement techniques. L'urbanisation croissante, la pression foncière, l'accès à la propriété, l'habitat insalubre et les disparités entre quartiers sont autant de défis qu'il doit affronter. Sans oublier celui des villes nouvelles dont les dysfonctionnements appellent plus que des mesures de bricolage. Pour les villes, l'enjeu est d'éviter que la construction ne devance les transports, les écoles, les centres de santé et les équipements collectifs. Quant à l'aménagement du territoire, il doit contribuer à réduire les déséquilibres entre métropoles attractives et territoires moins bien lotis.

4. Ahmed Rahhou (technocrate)
Un vieux routier dans le numérique



Ministre de l'Intelligence artificielle, de la transformation numérique et de la réforme de l'administration.

Ahmed Rahhou n'est pas un novice dans les cercles du pouvoir économique. Mais sa nomination à la tête du ministère de l'Intelligence artificielle, de la Transformation numérique et de la Réforme de l'administration l'installe sur un terrain inédit. Le choix est significatif : confier à un dirigeant rompu aux grandes entreprises et aux institutions publiques la mission de piloter un secteur qui façonne déjà la vie des citoyens d'ici et d'ailleurs.

Diplômé de l'École polytechnique de Paris en 1980 et de l'École nationale supérieure des télécommunications en 1982, Rahhou commence sa carrière à Royal Air Maroc, dans l'informatique. Il rejoint ensuite le secteur bancaire, où il gravit les échelons au Crédit du Maroc. En 2003, il prend la tête de Lesieur Cristal, avant d'être nommé en 2009 président-directeur général du CIH Bank. Il dirige la banque pendant dix ans, une banque qui était, sous son époque, la première à prendre le virage numérique en lançant une offre en direction des 18-30 ans, centrée sur les nouvelles technologies et la banque en ligne. En 2019, Rahhou sera appelé à de nouvelles fonctions : ambassadeur du Maroc auprès de l'Union européenne. Deux ans plus tard, il prend la présidence du Conseil de la concurrence, fonction qui le place au cœur des débats sur le fonctionnement des marchés, la lutte contre les abus de position dominante et la promotion d'une concurrence loyale. Ce parcours lui a permis de naviguer entre entreprise, diplomatie et régulation. Il lui reste désormais à convertir cette expérience en une réforme de grande ampleur. Le ministère qu'il dirige est l'un des plus ambitieux de la nouvelle architecture gouvernementale. L'intelligence artificielle y occupe une place de choix, signe que le sujet ne relève pas seulement de l'innovation technologique, mais devient un enjeu de compétitivité, de souveraineté et d'efficacité publique.

5. Fatima Saadi (PAM)
Logée à la bonne enseigne



Ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, chargée de l'Habitat et de la politique de la ville.

Ministre déléguée chargée de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima Saadi, connaît à la fois la gestion locale, les institutions économiques et les rouages parlementaires. Sa nomination intervient dans un contexte où le logement reste l'une des préoccupations d'une partie de la population. Née en 1969 à Al Hoceïma, titulaire d'un diplôme d'études supérieures approfondies de l'Université Mohammed V de Rabat, Fatima Saadi a travaillé comme cadre à la Direction des ressources humaines du ministère de l'Enseignement supérieur. Elle a ensuite présidé le conseil communal d'Al Hoceïma de 2009 à 2015, avant de diriger la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la ville. Députée entre 2016 et 2021, elle a également exercé des responsabilités dans le milieu



Le Maigret du CANARD



associatif. Cette militante du PAM a forgé son expérience dans l'administration, les enjeux territoriaux et le contact avec les acteurs économiques. Mais le ministère délégué dont elle prend la charge ne se résume pas à la construction de logements. La politique de l'habitat engage aussi la qualité de vie, l'accès aux équipements collectifs, la lutte contre l'habitat insalubre et l'harmonie entre les quartiers.

La question du soutien public est tout aussi délicate. Les dispositifs d'aide à l'acquisition doivent permettre aux ménages ciblés d'accéder effectivement à un logement adapté, sans alimenter une hausse des prix ni encourager une offre déconnectée des besoins.

6. Salah-Eddine Abkari (PAM) Un jeune pour la jeunesse



Ministre délégué auprès du ministre de la Jeunesse, de la culture et des sports, chargé de la Jeunesse.

À 32 ans, Salah-Eddine Abkari fait partie des plus jeunes membres du gouvernement El Mansouri. Sa nomination au poste de ministre délégué chargé de la Jeunesse offre l'image d'un renouvellement générationnel, dans un secteur où les politiques publiques ont parfois peiné à convaincre leur principal destinataire : les jeunes eux-mêmes.

Né le 22 mars 1994, diplômé de l'École nationale de commerce et de gestion de Kénitra en 2016, Abkari a suivi un parcours essentiellement administratif. De 2017 à 2018, il a travaillé au secrétariat général de la wilaya de Rabat-Salé-Kénitra, chargé du suivi et de l'évaluation des projets. Il a ensuite rejoint la direction du Budget au ministère de l'Économie et des Finances, où il a exercé des responsabilités liées aux finances locales et à la déconcentration administrative. Depuis 2023, il dirige les affaires administratives et financières du département de la Culture. Il a également assuré par intérim les fonctions de secrétaire général de ce département en 2025 et 2026.

Ce parcours témoigne d'une connaissance des procédures budgétaires, de la gestion administrative et du suivi des projets. Des compétences utiles pour transformer des politiques de jeunesse en programmes concrets. Mais la jeunesse ne constitue pas un simple dossier administratif. Elle rassemble des aspirations, des difficultés et des expériences très différentes, de l'étudiant en grande ville au jeune rural confronté au manque de perspectives. Le défi est d'abord celui de la confiance. Les jeunes attendent des possibilités réelles de formation, d'emploi, de création d'activité et de participation à la vie publique. Les maisons de jeunes, les équipements sportifs et les programmes culturels peuvent jouer un rôle essentiel, à condition d'être accessibles, bien équipés et adaptés aux usages contemporains. L'âge de Abkari est un atout symbolique, mais

il ne suffit pas à garantir une compréhension des attentes de toute une génération. La proximité avec les jeunes se construit par l'écoute, la concertation et la capacité à leur ouvrir des espaces d'initiative. Elle suppose également de ne pas réduire les politiques de jeunesse à des activités créatives, alors que les questions d'autonomie économique et de mobilité sociale sont centrales.

7. Aïcha Guellaa (USFP) Une juriste pour fluidifier le circuit administratif...



Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intelligence artificielle, de la transformation numérique et de la réforme de l'administration, chargée de la Réforme de l'administration.

La réforme de l'administration marocaine a connu une pléthore de plans, de stratégies et de discours, de quoi remplir plusieurs bibliothèques. Ce qui manque encore, aux yeux de nombreux citoyens et entrepreneurs, c'est une administration plus rapide, plus lisible et moins gourmande en temps, en paperasses et en déplacements. C'est dans ce chantier aussi ancien que sensible que Aïcha Guellaa fait son entrée au gouvernement, comme ministre déléguée chargée de la Réforme de l'administration auprès du ministre de l'Intelligence artificielle, de la Transformation numérique et de la Réforme de l'administration.

Avocate au barreau de Casablanca depuis 2004 et agréée auprès de la Cour de cassation, elle est titulaire d'un master en notariat et contentieux civils de l'Université Mohammed V de Rabat. Son CV affiche également une expérience parlementaire : députée de 2007 à 2011, elle a participé aux travaux de plusieurs commissions de la Chambre des représentants. Doctorante à l'Université Mohammed V, elle est par ailleurs engagée dans des initiatives associatives portant notamment sur les droits humains et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette trajectoire juridique et institutionnelle peut être utile à un département dont la mission consiste précisément à faire évoluer les règles, les procédures et les pratiques. Mais la réforme administrative ne se résume pas à modifier des textes. Elle nécessite du courage politique pour fluidifier les circuits de décision, clarifier les responsabilités et lutter contre les réflexes qui transforment parfois une simple démarche en parcours d'obstacles. La digitalisation totale des services est le meilleur allié pour y arriver.

Pour les citoyens, les attentes sont concrètes : obtenir un document sans multiplier les déplacements, créer une entreprise sans se perdre dans les formalités, accéder à un service public sans dépendre de relations personnelles. Pour les investisseurs, la prévisibilité des procédures et le respect des délais sont des conditions essentielles de confiance. Le chantier

comporte aussi une dimension humaine. La modernisation administrative suppose de former les agents, de valoriser les compétences et de mettre fin à une culture dans laquelle la procédure peut prendre le pas sur le résultat. La numérisation, à elle seule, ne suffira pas : une démarche compliquée sur papier, nourrie en plus à la mauvaise foi du fonctionnaire, peut le rester derrière un écran.

8. Najwa Koukouss (PAM) Une fille des quartiers populaires pour la famille



Ministre de la Famille, du développement social et de l'égalité.

La nomination de Najwa Koukouss au ministère de la Famille, du Développement social et de l'Égalité constitue l'une des promotions politiques marquantes du gouvernement El Mansouri. Elle consacre l'ascension d'une responsable du Parti authenticité et modernité (PAM), passée des structures de jeunesse aux responsabilités nationales. Mais le passage du terrain partisan à la conduite d'une politique sociale impose un changement d'échelle: il ne s'agit plus seulement de défendre des orientations, mais de les traduire en dispositifs capables de répondre aux difficultés quotidiennes des familles.

Avocate au barreau de Casablanca, issue du quartier populaire Derb Soltane à Casablanca, elle est titulaire de deux masters, l'un consacré aux nouvelles tendances du droit international, l'autre aux sciences criminelles et aux droits humains. Éluée députée en 2021, elle a présidé le groupe chargé de l'égalité et de la parité à la Chambre des représentants. Elle a également exercé des responsabilités dans la diplomatie parlementaire, notamment au sein de groupes d'amitié et d'instances interparlementaires. Présidente du Conseil national du PAM depuis 2024, elle a auparavant dirigé l'organisation de jeunesse du parti. Son engagement politique s'est notamment développé sous l'influence de Khadija Rouissi. Le portefeuille dont elle hérite concentre des enjeux qui dépassent largement la seule politique familiale. La précarité de bien des ménages, le chantier de la Moudawana, la protection de l'enfance, l'accompagnement des personnes vulnérables et la réduction des inégalités exigent une action coordonnée avec la santé, l'éducation, l'emploi et la justice. L'intitulé du ministère accorde également une place explicite à l'égalité. Une responsabilité politiquement sensible, dans un pays où les progrès juridiques doivent encore se traduire dans les parcours professionnels, l'accès aux responsabilités, la protection contre les violences et l'autonomie économique des femmes.

9. Jalal Charaf (Istiqlal) Un nouveau capitaine pour que le Maroc garde le cap

La nomination de Jalal Charaf à la tête du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie solidaire traduit un choix assumé : confier un secteur stratégique à un expert en intelligence artificielle issu du monde de l'entreprise, de la formation et du management. Dans une économie où le tourisme est devenu un moteur de croissance, d'investissement et d'emploi, le nouveau ministre arrive avec une culture de la performance.

Né le 22 août 1975, Jalal Charaf a occupé jusqu'en juillet 2026 les fonctions de doyen exécutif de la division Business & Management et de président du Conseil de l'intelligence artificielle de l'Université Mohammed VI Polytechnique. Entre février 2024 et avril 2026, il a présidé les conseils d'administration de plusieurs entreprises. En 2021, il était responsable des



Ministre du Tourisme, de l'artisanat et de l'économie solidaire.

Farmer Solutions au sein de la branche engrais de l'Office chérifien des phosphates. Auparavant, de 2019 à 2021, il a été directeur général délégué de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et président du directoire de son Observatoire des métiers et compétences des branches professionnelles. Entre 1999 et 2017, il a occupé diverses fonctions dans le secteur privé et à l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT). Son parcours académique comprend notamment l'École Centrale Paris et l'Université Paris 1, ainsi que des formations à Harvard, Cornell et à la Quantic School of Business and Technologie. L'artisanat constitue l'autre volet du portefeuille. Il ne saurait rester un simple décor destiné aux visiteurs. La valorisation des savoir-faire doit se traduire par de meilleurs débouchés et une rémunération plus juste des artisans. Quant à l'économie solidaire, elle devra dépasser la logique des programmes ponctuels pour favoriser l'autonomie économique des coopératives.

L'expérience riche et diversifiée du nouveau ministre lui confère un atout indéniable en termes de maîtrise des enjeux de qualité et de compétitivité. Pour un pays qui doit améliorer son attractivité pour attirer plus de flux touristiques en prévision de la coupe du monde 2030, elle peut apporter une valeur ajoutée certaine.

Le profil managérial de Charaf peut aider à structurer cette ambition. Mais le tourisme n'est pas seulement une industrie : il repose aussi sur les territoires, la culture, l'environnement et la qualité de l'accueil. Les professionnels du secteur ont salué la nomination de Jalal Charaf, ce qui est un gage d'optimisme et de confiance.

10. Kouloub Faitah (PAM) Madame bons office entre l'exécutif et les députés

Le Maigret du CANARD



Kouloub Faitah entre au gouvernement après un premier mandat parlementaire, avec une mission qui exige autant de maîtrise juridique que de sens politique. Nommée ministre déléguée auprès de la cheffe du gouvernement, chargée des Relations avec le Parlement et la Société civile, elle devra faciliter les échanges entre l'exécutif et les élus tout en donnant une place effective aux organisations citoyennes dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques. Avocate au



Ministre déléguée auprès de la cheffe du gouvernement, chargée des Relations avec le Parlement et la société civile.

barreau de Tanger, titulaire d'une licence en droit privé et d'un master en sciences criminelles et études sur la sécurité de l'Université Abdelmalek Essaâdi, elle dispose d'une expérience juridique et associative non négligeable. Son activité professionnelle couvre notamment le droit de la famille, les affaires sociales, civiles et commerciales, ainsi que le conseil et l'accompagnement juridique. Membre du bureau politique du PAM où elle a exercé des responsabilités au sein de l'organisation féminine, députée de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma durant la législature 2021-2026, elle a occupé le poste de première vice-présidente de la Commission de la justice, de la législation, des droits de l'Homme et des libertés. Elle a également participé aux travaux de la commission thématique temporaire consacrée à l'égalité et à la parité féminine du parti. Du fait de son expérience parlementaire, elle connaît les contraintes du travail législatif, les mécanismes du contrôle gouvernemental et les attentes des groupes politiques. Mais, désormais au sein de l'exécutif, elle devra préserver un équilibre délicat : faciliter l'action du gouvernement sans réduire le Parlement à une chambre d'enregistrement. Le second volet de son portefeuille, la société civile, présente une difficulté différente. Les associations interviennent dans des domaines aussi variés que les droits humains, l'environnement, la solidarité, la jeunesse et le développement territorial. Leur participation ne peut se réduire à des consultations formelles dont les conclusions restent sans suite. Elle suppose des règles claires, la transparence dans les partenariats et la capacité à intégrer les contributions citoyennes dans les décisions publiques.

11. Ahmed Mehdi Mezouari (USFP) Un jeune ministre en eaux troubles

La pêche maritime est un secteur stratégique pour le Maroc. Elle contribue à l'activité économique de plusieurs régions, soutient des emplois directs et indirects et participe à l'approvisionnement ali-

mentaire comme aux exportations. Mais elle est également confrontée à des défis structurels : préservation des stocks, modernisation de la flotte, conditions de travail, valorisation des produits mais aussi opacité des opérateurs . Ahmed Mehdi Mezouari, qui traîne une réputation sulfureuse liée a des ardoises bancaires et autres agissements peu clairs, hérite de ce dossier en qualité de ministre délégué chargé de la Pêche maritime auprès du ministre de l'Agriculture, de la Pêche ma-



Ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime et de la souveraineté alimentaire, chargé de la Pêche maritime.

ritime et de la Souveraineté alimentaire. Natif de Mohammedia, Mezouari s'est engagé dès sa jeunesse au sein de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), d'abord dans les structures de jeunesse du parti, puis dans sa section locale. Il a ensuite rejoint le Conseil national et le bureau politique de la formation, dont il est devenu secrétaire régional pour Casablanca-Settat. Ancien député, il a également pris part aux débats parlementaires et aux travaux politiques de son parti. En mars 2026, il intervenait publiquement sur la question de la formation des élites, qu'il considérait comme relevant d'un effort national et non de la seule responsabilité des partis politiques. Son parcours est avant tout politique. Il lui faudra donc s'appuyer sur les compétences techniques de l'administration et sur les professionnels du secteur pour maîtriser les réalités d'une filière complexe, réputée peu transparente, qui va de la pêche artisanale, à la pêche hauturière et aux grandes unités industrielles de transformation et d'exportation. La première urgence est la durabilité de la ressource. La pression sur certains stocks, la pêche illicite et les effets du changement climatique imposent une gestion rigoureuse des captures. Sans préservation des écosystèmes, la rentabilité immédiate risque de compromettre les revenus futurs des pêcheurs et l'approvisionnement des marchés. Mais la protection de la ressource ne peut être conçue sans tenir compte des conditions économiques et sociales des professionnels. Les petits pêcheurs doivent pouvoir accéder à des équipements adaptés, à des infrastructures portuaires efficaces et à des circuits de commercialisation qui leur permettent de mieux valoriser leurs prises. L'autre enjeu concerne le marché intérieur. Le Maroc dispose d'importantes ressources halieutiques, mais leur abondance ne garantit pas automatiquement des prix accessibles pour le commun des consommateurs. L'organisation de la distribution, la qualité du stockage, la trans-formation et la traçabilité jouent un rôle essentiel. Une politique sectorielle cohérente doit donc articuler préservation des

stocks, développement des exportations et approvisionnement national à des prix abordables.

12. Kamal Hachoumi (USFP) Dans la bataille contre l'échec scolaire



Ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire, de la formation professionnelle et de la qualification, chargé du Préscolaire et de la lutte contre la déperdition scolaire.

La lutte contre le décrochage scolaire commence bien avant que l'élève ne quitte définitivement les bancs de l'école. Elle se joue dès les premières années, dans la qualité de l'accueil, l'acquisition des apprentissages fondamentaux, l'accompagnement des familles et la capacité de l'institution à repérer les difficultés. C'est à ce chantier que Kamal Hachoumi est appelé à contribuer comme ministre délégué chargé du Préscolaire et de la Lutte contre la déperdition scolaire, auprès du ministre de l'Éducation nationale. Le nouveau ministre a exercé des responsabilités administratives au sein du ministère chargé de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences : en mars 2022, il y a été nommé directeur des ressources humaines, du budget et des affaires générales. Sa nomination au gouvernement marque donc le passage d'un poste de gestion administrative à une fonction politique portant sur l'un des principaux chantiers sociaux du pays. Cette expérience administrative peut être utile pour piloter les moyens humains et financiers nécessaires à l'expansion du préscolaire. Mais le succès de la politique éducative ne dépend pas seulement de la disponibilité des budgets ou de l'ouverture de nouvelles structures. Il repose aussi sur la qualité de l'encadrement, la formation des éducateurs, la régularité de la fréquentation et la capacité à garantir aux enfants un environnement favorable aux apprentissages. La généralisation du préscolaire constitue une étape décisive pour réduire les inégalités. Les enfants qui arrivent à l'école primaire sans avoir acquis certaines compétences de base peuvent rencontrer des difficultés qui s'accumulent au fil des années. Une prise en charge précoce, adaptée aux réalités linguistiques et sociales, peut Kamal Hachoumi devra travailler avec Nabil Benabdallah, ministre de l'Éducation nationale, ainsi qu'avec les acteurs territoriaux et éducatifs. La coordination entre les politiques nationales et leur application dans les établissements sera déterminante.

13. Hassan Tarik (USFP) Un juriste au cœur de la fabrique des lois

Universitaire, ancien député, diplomate

et Médiateur du Royaume, Hassan Tarik prend les commandes du Secrétariat général du gouvernement avec un parcours marqué par la diversité des expériences et une solide formation juridique. Né le 1er janvier 1974 à Bhalil, près de Sefrou, Hassan Tarik a construit son parcours au croisement du droit public, de la science politique et de l'action institutionnelle. Titulaire d'un doctorat en droit public obtenu en 2004 à l'Université Mohammed V de Rabat, il a exercé dans l'administration



Secrétaire général du gouvernement.

fiscale, avant de s'orienter vers l'enseignement supérieur et la recherche universitaire. Militant de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), il a également connu l'expérience parlementaire entre 2011 et 2016, siégeant notamment à la commission de la justice et de la législation. Sa carrière l'a ensuite conduit à Tunis, où il a occupé le poste d'ambassadeur du Maroc de 2019 à 2025. En mars 2025, il a été nommé Médiateur du Royaume, une fonction qu'il a exercée jusqu'à son entrée au gouvernement. Sa nomination, le 16 octobre 2026, au poste de secrétaire général du gouvernement en remplacement de Mohamed El Hajoui le place désormais au cœur du dispositif juridique de l'Exécutif. Coordination des projets de loi et de décret, examen de leur conformité juridique, suivi des textes adoptés : sa mission consiste à veiller à la cohérence et à la solidité juridique de l'action gouvernementale. Avec ce nouveau poste, Hassan Tarik retrouve un univers où le droit, l'administration et la politique se croisent quotidiennement. Son expérience universitaire, parlementaire et diplomatique constitue un atout pour une fonction aussi technique que stratégique, où la précision juridique est une condition essentielle de l'efficacité gouvernementale.

Rachid Hamouni (PPS) De l'opposition à l'inclusion sociale



Ministre délégué auprès de la ministre de la Famille, du développement social et de l'égalité, chargé de l'Inclusion sociale.

Originaire de Missour, dans la province de Boulemane, Rachid Hamouni est un homme de terrain qui a gravi les échelons

Le Maigret du CANARD



du Parti du progrès et du socialisme (PPS) pas à pas. Titulaire d’une licence en physique-chimie, il fait ses premiers pas en politique au sein du conseil communal de Missour, où il siège de 2003 à 2009, avant d’être élu député en 2011. Depuis 2021, il préside le groupe parlementaire du PPS à la Chambre des représentants, où il s’est distingué par son rôle de contrôle de l’action gouvernementale et sa participation à plusieurs missions exploratoires. Réélu député en septembre 2026, cet habitué des joutes parlementaires rejoint désormais l’Exécutif en tant que ministre délégué chargé de l’Inclusion sociale, auprès de la ministre de la Famille, du Développement social et de l’Égalité, Najwa Koukous. Un changement de banc qui le fait passer du rôle de vigie de l’action gouvernementale à celui d’acteur de sa mise en œuvre. Reste à transformer l’expérience parlementaire en résultats concrets pour les populations les plus vulnérables, dans un domaine où l’inclusion ne saurait se réduire à un simple slogan.

Nabil Benabdallah (PPS) Un politique chevronné face au défi de l’école



Ministre de l’Éducation nationale, du préscolaire, de la formation professionnelle et de la qualification.

À peine nommé, Nabil Benabdallah se retrouve déjà confronté à la colère des enseignants du préscolaire, qu’il a appelés mardi 20 octobre , sur la première chaîne, à reporter leurs mouvements de protestation jusqu’à l’installation effective du nou-

veau gouvernement. Tout en reconnaissant la légitimité et l’urgence de certaines revendications, le ministre a souligné que leur traitement nécessitait du temps. À 67 ans, Mohammed Nabil Benabdallah, qui revient au gouvernement comme ministre de l’Éducation nationale, du Préscolaire, de la Formation professionnelle et de la Qualification, n’a plus grand-chose à apprendre des arcanes du pouvoir. Mais c’est peut-être le plus grand défi de sa longue carrière politique qui l’attend désormais : remettre l’école marocaine sur les rails. Né à Rabat le 3 juin 1959, diplômé de l’Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) de Paris, avec une spécialisation en relations internationales, cet interprète-traducteur assermenté a fait ses premières armes au sein du Parti du progrès et du socialisme (PPS), qu’il a rejoint dès 1978. Militant de longue date, passé par les organisations de jeunesse du parti et la direction des quotidiens Al Bayane et Bayane Al-Yaoum, il a progressivement gravi les échelons jusqu’à prendre les commandes du PPS en mai 2010, fonction à laquelle il a été reconduit à plusieurs reprises. Son parcours est celui d’un homme politique rompu à la communication, aux négociations et aux compromis gouvernementaux. Nommé ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement en 2002, il a occupé ce poste jusqu’en 2007, avant de devenir ambassadeur du Maroc à Rome en 2008. Son retour au gouvernement en 2012 l’a conduit à piloter plusieurs départements liés à l’habitat, à l’urbanisme, à l’aménagement du territoire et à la politique de la ville, jusqu’en octobre 2017. Autant d’expériences qui lui ont permis de se familiariser avec les rouages de l’administration et les contraintes de l’action publique. Son passage à l’Habitat avait notamment fait de lui l’un des visages politiques du gouvernement dirigé par Abdelilah Benkirane. Au-delà des fonctions ministérielles, Benabdallah est surtout un animal politique qui a su durer dans un paysage partisan souvent marqué par l’instabilité et l’effacement des formations historiques. À la tête du PPS depuis plus

de seize ans, il a maintenu le parti dans le jeu politique national, en défendant son ancrage progressiste et ses revendications de justice sociale, malgré les difficultés rencontrées par la gauche marocaine. Son tempérament combatif et son aisance dans le débat public lui ont permis de rester un interlocuteur qui compte dans les négociations politiques. Car si les arcanes de la politique lui sont familières, celles de l’école marocaine constituent un tout autre terrain. Le nouveau ministre hérite d’un système confronté à des difficultés structurelles : faiblesse des acquis scolaires, disparités territoriales, décrochage, déficit d’attractivité de l’école publique et décalage entre les formations dispensées et les besoins du marché du travail. À cela s’ajoute l’enjeu de la généralisation d’un enseignement préscolaire de qualité. Son portefeuille, qui englobe également la formation professionnelle et la qualification, lui offre théoriquement la possibilité de mieux articuler les différents niveaux du parcours éducatif, de la petite enfance à l’insertion professionnelle. Encore faut-il que cette architecture administrative se traduise par une véritable cohérence pédagogique et des résultats mesurables. Le défi est d’autant plus immense que la crise de l’école ne se résume ni à un problème de gouvernance ni à une question de moyens budgétaires. Elle touche à la qualité de l’enseignement, à la formation des enseignants, à l’encadrement pédagogique et à la capacité de l’institution scolaire à réduire les inégalités sociales plutôt qu’à les reproduire. Le nouveau ministre devra aussi composer avec les attentes des familles, les revendications des professionnels de l’éducation et les résistances que suscite toute réforme en profondeur. Pour Nabil Benabdallah, le changement de portefeuille marque donc un changement de dimension. A lui de démontrer que le savoir-faire du négociateur peut se transformer en capacité de réforme et que l’école publique peut redevenir une promesse crédible d’ascension sociale. Dans ce ministère où les réformes se succèdent et où les résultats tardent à convaincre, son véritable examen de passage ne se

jouera ni au Parlement ni dans les conseils de gouvernement , mais dans les salles de classe.

Charafat Afailal (PPS) L’ingénieure de retour aux commandes



Ministre de l’Énergie, des mines et du développement durable.

Ministre de l’Énergie, des Mines et du Développement durable Ingénieure hydraulicienne, native de Tétouan, Charafat Afailal signe un retour au gouvernement après avoir déjà exercé des responsabilités dans le secteur de l’eau entre 2013 et 2018. Diplômée de l’École Mohammadia d’ingénieurs, elle a également siégé à la Chambre des représentants comme députée et vice-présidente, avant de poursuivre son parcours dans les instances locales et les organismes internationaux spécialisés dans les politiques de l’eau. Membre du PPS, elle retrouve l’Exécutif avec un portefeuille stratégique, au croisement de la sécurité énergétique, des ressources minières et des impératifs environnementaux. Dans un Maroc confronté au stress hydrique, aux enjeux de souveraineté énergétique et aux exigences de la transition écologique, son profil technique constitue un atout. Reste à transformer l’expertise en décisions concrètes et à concilier développement économique, durabilité et intérêt général. Son retour aux affaires sera notamment attendu sur la capacité du Royaume à sécuriser ses ressources tout en accélérant sa transition énergétique. ■

Madiha Khayr Ministre express

Elle n’aura même pas eu le temps de prendre ses quartiers qu’elle est déjà priée de rendre les clés. Nommée le vendredi 16 octobre ministre déléguée chargée de la Formation professionnelle et de la Qualification, l’Istiqlalienne Madiha Khayr sera limogée deux jours plus tard. Chronique d’une affaire embarrassante.

AHMED ZOUBAÏR

Dans un communiqué publié ce dimanche 18 octobre, le Cabinet royal annonce qu’il a été mis fin à ses fonctions, à la demande de la cheffe du gouvernement, Fatima Ezzahra El Mansouri, une décision acceptée par le Roi Mohammed VI conformément à l’article 47 de la Constitu-

tion. Un record de brièveté qui pourrait bien entrer dans les annales ministérielles. À ce rythme, le temps de défaire ses valises aurait presque suffi à boucler sa carrière gouvernementale. Dans un exécutif censé incarner le renouveau, voilà ce que l’on peut appeler un faux départ ou une entrée en matière pour le moins inattendue. À peine le temps de prendre ses marques, de repérer son bureau et, qui sait, de mémoriser le chemin menant à la salle des réunions, que Madiha Khayr quitte déjà le navire. Jusque-là cheffe du groupe istiqalalien à la première Chambre, la très fraîche ministre déléguée chargée de la Formation professionnelle aura finalement bénéficié d’une formation accélérée à une réalité méconnue des manuels administratifs : au gouvernement, le contrat à durée très limitée existe bel et bien. Et il peut même se révéler particulièrement court. Le communiqué du Cabinet royal est laconique. La cheffe du gouvernement a demandé qu’il soit mis fin aux fonctions de la ministre-sans en expliquer les motifs – une requête acceptée par le Souverain conformément aux dispositions

constitutionnelles. Pas de longues explications ni de commentaire supplémentaire. Le couperet institutionnel est tombé avec une célérité qui ferait pâlir d’envie plus d’un service administratif. Pour une responsable chargée de la qualification, la séquence aura au moins illustré une compétence rarement inscrite dans les référentiels de formation : la sortie accélérée.

Le passé rattrape le présent

Derrière ce limogeage brutal , des informations relatives à une affaire ancienne, qui aurait fragilisé la nouvelle ministre, ont circulé avec insistance au lendemain de la formation du gouvernement. Selon des éléments rapportés mais qui restent à vérifier à partir de sources judiciaires fiables, Madiha Khayr aurait été impliquée, en 2004, dans une af-



faire de chèques émis à partir d’un compte bancaire ouvert au nom d’une médecin à l’aide de la carte nationale d’identité de cette dernière, présentée comme ayant été volée. Plusieurs bijoutiers de la région de Béni Mellal-Khénifra, notamment à Oued Zem, Khouribga, Fkih Ben Saleh et Béni Mellal, auraient été concernés. Toujours selon ce récit, un bijoutier d’Oued Zem aurait eu le réflexe de relever la plaque d’immatriculation du véhicule utilisé, un détail qui aurait permis de remonter jusqu’à l’intéressée. D’autres



Le Maigret du CANARD



allégations font état d’une intervention paternelle destinée à lui éviter des poursuites, grâce à un certificat médical faisant état de troubles mentaux. Ce document, dont l’authenticité et la portée restent à établir, a largement circulé sur les réseaux sociaux depuis le samedi 17 octobre. Quelques heures à peine avant la publication du communiqué du Cabinet royal, Madiha Khayr se voulait pourtant encore rassurante. Elle aurait confié à qui voulait l’entendre qu’elle était déterminée à régler le problème avec le secrétaire général de l’Istiqlal, Nizar Baraka, laissant entendre qu’il s’agissait d’une vieille affaire. En somme, un dossier sorti des tiroirs depuis plus de vingt ans et qui, pensait-elle, pourrait retourner à la poussière après une explication avec le patron du parti. C’était manifestement sous-estimer la tournure que pouvaient prendre une histoire jugée politiquement gravissime. La malheureuse ministre semblait miser sur une opération de déminage politique ; elle a découvert que le terrain pouvait être évacué plus rapidement que prévu. Une exfiltration express était urgente pour éviter que l’embarras ne se transforme en crise politique susceptible de plomber le nouveau gouvernement avant même d’obtenir le vote de confiance... Le passé problématique de l’ex-ministre soulèverait une question autrement plus sérieuse qu’un simple accident de casting gouvernemental : celle de la vérification des antécédents, de l’honorabilité et de la probité des personnalités appelées à exercer de hautes responsabilités publiques. Comment un profil susceptible de susciter une telle controverse a-t-il pu être retenu ? La chaîne de vérification des candidatures ministérielles a-t-elle correctement fonctionné ? Le parti concerné a-t-il procédé aux investigations nécessaires avant de proposer sa représentante ? Et quels contrôles préalables sont effectués pour éviter qu’un dossier embarrassant ne ressurgisse après une nomination ? Cette séquence met en tout cas à l’épreuve le dispositif de filtrage des profils ministériels, qu’il relève des partis politiques, des instances chargées de proposer les candidatures ou des services compétents, dans le respect de leurs attributions respectives. Elle invite à s’interroger sur les éventuelles défaillances de cette chaîne, sans pour autant attribuer à telle ou telle institution une responsabilité qui reste à établir. Cependant, on peut légitimement se demander si l’enquête de probité a réellement eu le temps d’être menée dans les règles de l’art : entre l’annonce des composantes de la majorité, la transmission des CV pour validation et la nomination officielle du gouvernement, quelques jours à peine se sont écoulés, alors qu’une vérification sérieuse des antécédents et de l’honorabilité des candidats exige normalement plus de temps.

L’Istiqlal pris dans l’embarras

Il n’en reste pas moins que l’épisode est particulièrement fâcheux et inconfortable pour l’Istiqlal. Nizar Baraka, qui a choisi au risque de créer bien des mécontents parmi les militants de reconduire dans le nouvel exécutif les ministres sortants ainsi que la nomination d’un ministre repeint aux couleurs du parti, aurait sans doute préféré faire l’économie d’un couac de plus. Pour sa part, le gouvernement El Mansouri, qui entendait donner une nouvelle impulsion à l’action publique, aurait pu largement faire l’économie de ce faux départ troublant. Quant à Madiha Khayr, elle a tout loisir de méditer sur son malheur politique. Nommée vendredi, remerciée dimanche, elle n’aura pas eu le temps de dérouler son programme, encore moins de faire ses preuves. Au royaume des maroquins, elle aura décroché une palme inédite, celle de ministre en CDD express. ■



Khalid Hatimy au Parlement.

Khalid Hatimy aux commandes de l’Agriculture

Un ministre qui a du grain à moudre

Nommé ministre de l’Agriculture, de la Pêche maritime et de la Souveraineté alimentaire, Khalid Hatimy arrive à la tête d’un département stratégique avec une solide expérience du secteur privé et une connaissance du monde agroalimentaire. Mais son chantier le plus urgent se situe aussi dans les assiettes des Marocains : enrayer la cherté des fruits et légumes et des viandes rouges.

AHMED ZOUBAÏR

La promotion de Khalid Hatimy au rang de ministre de l’agriculture de la Pêche maritime et de la Souveraineté alimentaire marque un tournant dans le parcours de cet élu du Parti Authenticité et Modernité (PAM). Passé des bancs de la Chambre des représentants aux commandes du département de l’Agriculture, de la Pêche maritime et

de la Souveraineté alimentaire, il hérite d’un portefeuille dont les enjeux dépassent largement les frontières du monde rural. Car si l’agriculture est un pilier de l’économie nationale, elle est aussi au cœur d’une préoccupation quotidienne des ménages : le prix de ce qu’ils mettent dans leur marmite. Titulaire d’un Executive MBA en stratégie d’entreprise de l’université Emory, à Atlanta, Khalid Hatimy revendique plus de trente années d’expérience dans l’indus-

trie, l’agroalimentaire et l’agriculture. Il a dirigé des entreprises, dont plusieurs multinationales et groupes de premier plan, et a exercé pendant plus d’une décennie des fonctions de président-directeur général. Son parcours affiche également une formation en gouvernance des sociétés, en marketing, en communication et en vente. Élu député de Taroudant Sud pour la législature 2021-2026, il a siégé à la Commission des finances ou il a fait du bon tra-



Le Maigret du CANARD



vail, selon plusieurs sources.

Cette double expérience, économique et parlementaire, peut constituer un atout pour un ministère où les enjeux de production, d'investissement, de financement et de commercialisation sont étroitement liés. Mais le portefeuille qui lui échoit ne se résume ni à la modernisation des exploitations ni à l'amélioration de la compétitivité des filières.

Le défi le plus pressant est celui de la souveraineté alimentaire, devenue une question de pouvoir d'achat autant que de sécurité nationale. La sécheresse, la pression sur les ressources hydriques, la dépendance aux importations notamment des semences et la fragilisation des petites exploitations exposent le pays à une situation porteuse de bien des risques.

S'y ajoute une question de fond : comment mieux rémunérer le petit producteur sans faire supporter au consommateur final des hausses de prix souvent injustifiées ?

Le profil entrepreneurial de Khalid Hatimy pourrait favoriser une meilleure organisation des circuits de distribution, des investissements dans la transformation et des relations plus directes entre agriculteurs, industriels et marchés.

Encore faut-il que les gains de productivité ne profitent pas uniquement aux acteurs les mieux capitalisés. La modernisation agricole ne saurait se mesurer à la seule taille des exploitations, au volume des exportations ou aux performances des grands groupes.

Le petit fellah, qui a toujours été entouré de la haute sollicitude royale, est aujourd'hui un homme accablé. Souvent fragilisé par les coûts de production, la difficulté d'accès au crédit et les aléas climatiques, il doit retrouver sa place dans cette équation. La pêche maritime, autre composante de son portefeuille, impose en outre de concilier activité économique, préservation des ressources et démocratisation de l'accès au poisson à des prix justes. Sans oublier la nécessité de briser l'opacité du secteur et mettre fin aux zones grises qui privent les Marocains des bénéfices de leurs richesses maritimes.

Khalid Hatimy arrive avec une culture de l'entreprise, mais il devra apprendre à arbitrer entre des intérêts souvent antagonistes et des situations de rente bien enracinées. Dans l'agriculture nationale, la performance ne se juge pas seulement à la récolte ou au nombre de qytatx de blé : elle se mesure aussi au

prix payé aux paysans modestes et à celui acquitté par le consommateur.

Et sur ce terrain, l'urgence n'attend pas. La flambée des prix des fruits et légumes et des viandes rouges pèse lourdement sur les budgets familiaux surtout des plus modestes. Pour une large partie de la population, composer un repas traditionnel relève de plus en plus de l'exercice d'équilibrisme entre des revenus contraints et des produits devenus coûteux. Le tajine, plat populaire par excellence, risque ainsi de perdre une partie de ce qui fait son identité : sa capacité à nourrir toute une famille sans grever le budget du ménage. C'est là que se situe l'un des premiers défis du nouveau ministre : créer les conditions d'un retour durable des prix à des niveaux supportables pour les consommateurs. L'objectif ne consiste pas à décréter artificiellement des prix bas, mais à agir sur les facteurs qui alimentent la cherté : disponibilité de l'offre, coûts de production, approvisionnement des marchés, circuits de distribution, multiplication des intermédiaires et dysfonctionnements de la chaîne de commercialisation.

Concentration

La flambée des prix des viandes rouges et des produits agricoles ne peut être analysée sans regarder une réalité trop souvent occultée : l'affaiblissement du petit fellah et du petit agriculteur, progressivement marginalisés au profit des grands exploitants. Lorsque les petits producteurs, pourtant indispensables à notre souveraineté alimentaire, perdent du terrain, tandis que le poids économique se concentre entre les mains de quelques acteurs, c'est l'équilibre même du marché qui se trouve menacé. Cette concentration peut renforcer le pouvoir de certains opérateurs dans la formation des prix, au risque de faire prévaloir leurs intérêts sur ceux des producteurs les plus fragiles et des consommateurs. Le résultat est aussi absurde qu'inquiétant : le fellah peine à vivre de son travail, tandis que le citoyen peine à remplir son panier. Des viandes rouges aux fruits et légumes, le problème ne se limite donc ni au coût de l'alimentation animale ni aux aléas de la production. Il concerne aussi l'organisation des circuits de commercialisation, l'opacité de certaines marges et les rapports de force entre les différents intervenants. On ne peut

prétendre défendre la souveraineté alimentaire tout en laissant s'affaiblir ceux qui produisent et en abandonnant les consommateurs à la cherté des prix. La réponse exige de soutenir concrètement les petits exploitants, de rendre les circuits de distribution plus transparents, de combattre les situations de rente et de mieux surveiller les pratiques susceptibles de fausser la concurrence. L'enjeu est clair : faire en sorte que le producteur puisse vivre dignement de son travail sans que le consommateur soit condamné à payer toujours plus cher pour se nourrir.

Le ministère de l'Agriculture ne détient certes pas, à lui seul, tous les leviers de régulation des prix. L'action devra être coordonnée avec les départements chargés du commerce, de l'économie, de l'intérieur et de la concurrence, ainsi qu'avec les professionnels des filières concernées.

Mais son rôle demeure déterminant pour agir sur l'offre agricole, soutenir la production et favoriser un approvisionnement régulier des marchés à des prix corrects. Derrière la hausse des prix se joue une question autrement plus importante que celle du contenu du panier de courses : la capacité des ménages à préserver leur niveau de vie. Lorsque les produits de première nécessité deviennent difficilement accessibles, les arbitrages se multiplient, la qualité de l'alimentation peut se dégrader et le sentiment de paupérisation s'accroît. La cherté alimentaire est donc aussi un sujet de cohésion sociale. Elle frappe particulièrement les familles modestes, pour lesquelles l'alimentation représente une part importante des dépenses. Dans ce contexte, rendre les produits essentiels plus abordables n'est pas un simple objectif commercial : c'est une condition de la protection du pouvoir d'achat et de la confiance dans l'action publique. Le nouveau ministre devra ainsi concilier deux impératifs : garantir une rémunération décente aux agriculteurs et aux éleveurs, tout en permettant aux consommateurs d'accéder à des produits de qualité à des prix raisonnables.

Agir sur le réel

A cet égard, Il serait sans doute judicieux de créer, avec l'appui du Crédit Agricole du Maroc, des sociétés de collecte et de commercialisation chargées d'acheter directement les récoltes aux fellahs à des prix rémunérateurs et équitables,

avant de les acheminer vers les marchés de gros. Objectif : réduire l'emprise des intermédiaires spéculatifs, mieux maîtriser les marges et rapprocher le prix payé par le consommateur de celui réellement perçu par le producteur. Composé de quelques légumes (pommes de terre, carottes, tomates et oignons et un morceau de viande rouge ou blanche), le tajine peut servir de révélateur. Si ses ingrédients redeviennent accessibles, ce sera le signe d'une amélioration tangible du quotidien. À l'inverse, si les familles doivent continuer à réduire les rations de viande ou carrément s'en passer, à renoncer à certains légumes ou à revoir leurs habitudes alimentaires, les discours sur la souveraineté alimentaire auront du mal à trouver un écho dans la réalité des foyers.

La souveraineté alimentaire ne saurait se limiter à la capacité de produire davantage ou de renforcer certaines filières. Elle doit aussi se mesurer à la disponibilité des denrées, à la résilience face aux aléas climatiques, à la maîtrise des ressources hydriques et, surtout, à l'accessibilité économique des aliments. Dans un pays confronté au stress hydrique et aux effets du changement climatique, la recherche de solutions durables suppose de mieux valoriser chaque mètre cube d'eau, d'adapter les cultures aux ressources disponibles, de renforcer la productivité des filières et de réduire les pertes entre la récolte et la commercialisation. La question des prix exige, elle aussi, une meilleure connaissance des circuits de distribution et un suivi régulier des écarts entre les prix à la production et ceux pratiqués sur les marchés. Pour Khalid Hatimy, l'enjeu immédiat est sans équivoque : faire en sorte que les ambitions agricoles se traduisent par une amélioration perceptible du quotidien. Les agriculteurs attendent des conditions de production plus favorables, les éleveurs une meilleure visibilité économique et les consommateurs un répit face à la cherté de la vie.

Le véritable test de son entrée en fonction se joue au marché, devant l'étal du marchand de légumes et le comptoir du boucher. C'est là, davantage que dans les discours officiels, que les ménages jugeront les premiers résultats de la nouvelle politique agricole. Le défi, tout le défi consiste à faire en sorte que le tajine redevienne abordable. Parce que la cohésion sociale se construit et se nourrit aussi autour de la table. ■



Le Maigret du CANARD



Nouveau gouvernement

À l'Istiqlal, le changement en mode copier-coller !

À l'Istiqlal, Nizar Baraka a tranché vite et bien : plutôt que les secousses du renouvellement, il a choisi la douceur du rempilage ! Dans le gouvernement El Mansouri, le patron du parti récupère son fauteuil, ses ministres conservent leurs portefeuilles, et les forêts viennent même arrondir son périmètre. Seule vraie nouveauté au tableau : un parachutage au Tourisme, avec changement de couleur politique à l'atterrissage. De quoi faire grincer des dents dans les rangs istiqalaliens — et promettre quelques turbulences au chef du parti.

AHMED ZOUBAÏR

C ar à l'Istiqlal, le changement a ses limites : celles du confort ministériel. Au moment de composer sa participation au gouvernement de Fatima Ezzahra El Mansouri, Nizar Baraka n'a manifestement pas jugé utile de bouleverser la maison. Les mêmes visages ministériels sont recon-



Nizar Baraka, secrétaire général de l'Istiqlal.

duits, à une exception près : Madiha Khayer, qui goûte pour la première fois aux délices de la ministrabilité comme ministre déléguée chargée de la Formation professionnelle et de la Qualification. Une exception suffisante, sans doute, pour donner au tableau un léger vernis de renouvellement. Pourquoi se compliquer l'existence avec des nouveaux venus quand les anciens peuvent reprendre du service ? Le patron istiqalalien a donc opté pour la méthode la plus économe en énergie et crise de nerfs : renouveler le bail des ministres sortants, lui compris. Mezzour reste à l'Industrie et au Commerce — repeint aux couleurs du parti lors de la formation du gouvernement Akhannouch en 2021 —, le très controversé Kayyouch au Transport et à la Logistique, Omar Hejira au Commerce extérieur. Pour sa part, Abdeljabbar Errachidi, président du conseil national de l'Istiqlal, est promu secrétaire d'État chargé de l'Insertion sociale dans le cabinet Akhannouch II. Mieux encore, le chef istiqalalien sort de l'opération avec un portefeuille élargi. L'Équipement et l'Eau

se voient désormais flanqués des Forêts. Une extension de périmètre qui ferait presque penser à une opération immobilière : le propriétaire conserve son bien et récupère, en prime, quelques hectares supplémentaires. À défaut de renouveler les hommes, on agrandit le territoire ministériel. Baraka n'a pas révolutionné son équipe, mais il n'a pas perdu au change. Là où l'affaire se corse, c'est au Tourisme. Le poste revient à Jalal Charaf, une personnalité qui, selon les informations rapportées, a intégré le contingent istiqalalien après avoir été « repeinte » aux couleurs du parti. En politique, la peinture fraîche tient parfois lieu de certificat d'ancienneté militante : un coup de pinceau, et le nouveau venu trouve sa place dans la photo de famille. Ce parachutage a immédiatement provoqué des remous dans les rangs du parti, notamment au sein de l'Alliance des économistes istiqalaliens. Entre colère et incompréhension, ces derniers, qui se considèrent comme un vivier de cadres de valeur, se demandent à quoi bon recruter des compétences, de creuser les méninges pour pondre des

programmes politiques, entretenir des réseaux militants et faire vivre des structures internes si, au moment de distribuer les maroquins, le ticket d'entrée peut venir d'ailleurs. À quoi bon cultiver le terreau militant si le pot de fleurs arrive déjà peint ? Pour Nizar Baraka, l'équation risque de se compliquer. Reconduire les mêmes ministres peut se défendre au nom de la continuité comme il prétend en petit comité. Élargir son propre portefeuille peut même être présenté comme une marque de confiance. Mais laisser s'installer le sentiment que les compétences internes sont abonnées à une militance éternelle — pendant que les promotions tombent d'ailleurs — est une tout autre affaire. Le patron de l'Istiqlal s'est mis dans une position inconfortable : assumer ses choix tout en éteignant les braises d'une contestation qui pourrait dépasser le simple mécontentement de quelques cadres. En effet, les frustrations ministérielles ont ceci de particulier qu'elles se transforment vite en débats enflammés sur la démocratie interne, la place des militants et la légitimité des décisions. À trop vouloir s'épargner les migraines de nouvelles candidatures, Nizar Baraka risque de se mettre à dos ceux qui espéraient un véritable renouvellement et des récompenses pour leur engagement. Et si le Tourisme devient le point de départ d'une fronde plus large, le chef istiqalalien pourrait découvrir que les forêts nouvellement rattachées à son portefeuille ne suffisent pas à cacher les arbres des manœuvres politiciennes. Face à ses détracteurs, Nizar Baraka pourra toujours rétorquer qu'il est resté fidèle à l'ADN de l'Istiqlal : dans un parti conservateur, conserver les mêmes visages n'est pas de l'immobilisme, c'est de la génétique politique. Une constance si naturelle qu'elle ressemble furieusement à une photocopieuse laissée en veille... ▀



Le Maigret du CANARD



Dérives numériques

TIKTOK FAIT LE MÉNAGE AU MAROC

Désinformation, diffamation, mendicité numérique, escroqueries aux dons et exploitation commerciale de mineurs : la plateforme chinoise durcit sa modération au Maroc. Une offensive qui remet sur la table la responsabilité des réseaux sociaux face aux dérives du tout-numérique — et accessoirement, l'urgence pour les colporteurs de contenus toxiques de se trouver un vrai métier.



JAMIL MANAR

Le grand assainissement numérique se poursuit au Maroc. TikTok a suspendu plus de 535.000 comptes marocains dans le cadre d'une vaste opération de modération visant à endiguer les abus et les contenus contraires à ses règles d'utilisation. Traduisons pour les esprits simples : un demi-million de comptes renvoyés à leurs chères études, ce qui, rapporté à l'échelle du royaume, commence à faire beaucoup de monde à la maison, seul avec son téléphone

et ses illusions de célébrité. Dans le collimateur de la plateforme: fausses informations, insultes, diffamation et pratiques frauduleuses destinées à soutirer de l'argent aux internautes. La mendicité en ligne — cette discipline ô combien moderne qui consiste à tendre la main non plus dans la rue mais devant une caméra, avec éclairage et fond musical — fait également partie des comportements ciblés. L'objectif affiché est de limiter les manipulations et les sollicitations financières trompeuses qui profitent de la viralité des contenus et de la générosité des utilisateurs. On

notera au passage la belle performance : transformer la compassion humaine en modèle économique, il fallait oser.

La course aux vues

Longtemps perçues comme de simples espaces de divertissement, les plateformes numériques sont devenues des écosystèmes où se croisent influence commerciale, quête de visibilité et recherche de revenus. Dans cette économie de l'attention, la frontière entre création de contenu, mise en scène de soi et exploitation de la crédulité du public peut devenir particulièrement ténue. Certains ont d'ailleurs franchi cette frontière depuis longtemps, avec armes et bagages, pour s'installer confortablement de l'autre côté. La course aux vues, aux abonnés et aux cadeaux virtuels encourage ainsi certains utilisateurs à repousser les limites, quitte à recourir à des procédés trompeurs, à des attaques personnelles ou à des contenus médiocres ou humiliants. La modération vise précisément à contenir ces dérives, même si la suppression de comptes ne suffit pas, à elle seule, à faire disparaître les pratiques contestables. Des utilisateurs peuvent en effet tenter de contourner les sanctions en créant de nouveaux profils ou en déplaçant leurs activités vers d'autres plateformes — preuve, s'il en fallait, que le talent est parfois plus tenace que le règlement. Le défi est donc double : retirer les

contenus préjudiciables et empêcher leur réapparition. Il suppose des mécanismes de détection plus performants, des procédures de signalement accessibles et une capacité à distinguer les abus avérés des contenus légitimes relevant de la critique, de la satire ou de la liberté d'expression. Autrement dit: sévir sans confondre le mauvais goût avec le délit, exercice d'équilibriste dont les plateformes n'ont pas toujours la dextérité.

Protection des enfants

La protection des enfants constitue un autre volet majeur de cette opération. Les contenus impliquant des mineurs, notamment lorsqu'ils les exposent à des risques d'exploitation commerciale, font l'objet d'une attention particulière. Le sujet est loin d'être anodin. Sur les réseaux sociaux, des enfants peuvent se retrouver au cœur de vidéos destinées à générer de l'audience, des cadeaux virtuels ou des revenus, sans que leur intérêt supérieur soit nécessairement la priorité. L'exposition répétée de leur vie privée, la mise en scène de leur vulnérabilité ou leur instrumentalisation à des fins financières soulèvent des questions éthiques et juridiques importantes. On rêvait d'une génération de prodiges ; on obtient parfois une génération de figurants payés en likes par des parents entrepreneurs. La vigilance doit également porter sur les directs, les sollicitations de dons et les contenus qui exploitent



Le Maigret du CANARD



la détresse réelle ou supposée de personnes vulnérables. Dans ce domaine, la responsabilité ne saurait incomber aux seules plateformes : les familles, les autorités compétentes et les acteurs de l'éducation ont aussi un rôle à jouer pour sensibiliser les utilisateurs aux risques liés à la surexposition numérique.

Une pression croissante pour encadrer les réseaux sociaux

Cette opération intervient dans un contexte de pressions croissantes en faveur d'une meilleure régulation des usages numériques au Maroc. L'essor des réseaux sociaux a considérablement élargi les possibilités de communication et d'entrepreneuriat, mais il a également facilité la diffusion rapide de rumeurs, les campagnes

de dénigrement, les escroqueries et certaines formes d'exploitation des personnes vulnérables. La question dépasse désormais la seule modération des contenus. Elle concerne la transparence des plateformes, la rapidité de traitement des signalements, la protection des données personnelles, la sécurité des enfants et les moyens de recours offerts aux utilisateurs dont les comptes sont sanctionnés. Dans ce contexte, les entreprises du numérique sont appelées à rendre davantage de comptes sur leurs mécanismes de contrôle. La suppression de centaines de milliers de comptes constitue un signal fort, mais son efficacité réelle dépendra de la nature des infractions constatées, de la cohérence des sanctions et de la capacité des plateformes à prévenir la récidive. Il importe toutefois de rappeler qu'une suspension ne signifie pas nécessairement qu'un compte a

fait l'objet d'une décision judiciaire. Elle relève d'abord des règles internes de la plateforme, sous réserve du cadre juridique applicable.

Assainir sans censurer

Reste une question centrale : comment assainir les réseaux sociaux sans transformer la modération en instrument de censure arbitraire ? La lutte contre la désinformation, les insultes, les escroqueries et l'exploitation des mineurs est légitime. Mais elle exige des critères clairs, des sanctions proportionnées et des mécanismes de contestation efficaces. À mesure que TikTok et ses concurrents occupent une place croissante dans l'espace public, leur responsabilité ne peut plus se limiter à supprimer les contenus les plus manifestement problé-

matiques. Elle implique aussi de mieux informer les utilisateurs, de limiter les mécanismes qui favorisent les comportements abusifs et de protéger les publics les plus exposés. Avec plus de 535.000 comptes suspendus au Maroc, TikTok affiche sa volonté de sévir. Reste à savoir si cette opération marquera le début d'un assainissement durable ou si elle restera un coup de balai ponctuel dans un univers numérique où la viralité récompense parfois davantage la provocation que la responsabilité. En attendant, les principaux intéressés pourraient méditer une vérité simple : entre un direct à trois spectateurs et un emploi stable, il existe un choix de carrière que beaucoup ont encore du mal à envisager. Le retour à la réalité numérique a du bon — il laisse enfin du temps pour réfléchir à ce que l'on veut vraiment faire de sa vie, une fois l'écran éteint. ▀

DANS LE SPORT,
ON NE PERD JAMAIS
ON GAGNE
OU ON APPREND

FAIRE GAGNER LE SPORT



Can'Art et CULTURE



Fondation El Moukit Faire revivre l'héritage d'un grand savant marocain

La Fondation El Moukit pour les Sciences et la Culture donne une nouvelle dimension à la mission de sauvegarde et de valorisation du patrimoine intellectuel marocain avec le lancement de son site électronique, un espace dédié à la mémoire et à l'œuvre de Mohamed El Moukit El Marrakchi, éminent savant et encyclopédiste marocain.

JAMIL MANAR

Préserver le patrimoine, c'est aussi le rendre accessible, le faire connaître et transmettre ses enseignements aux nouvelles générations. C'est dans cet esprit que s'inscrit le nouveau site de la Fondation El Moukit pour les Sciences et la Culture (<https://fondationmoukita.ma/ma-kutiba-anhu.html>) qui entend offrir une seconde vie à l'œuvre foisonnante de Mohamed El Moukit El Marrakchi, figure marquante de la pensée marocaine de la première moitié du XXe siècle. Historien, juriste et érudit aux multiples centres d'intérêt, Ibn El Moukit a laissé une production intellectuelle couvrant des domaines aussi

variés que le droit, l'histoire, la littérature, le soufisme, l'astronomie et le calcul du temps. Son œuvre témoigne de la richesse d'une tradition savante qui mérite d'être mieux connue, étudiée et transmise. Le site de la Fondation se veut ainsi bien davantage qu'une vitrine institutionnelle. Il constitue un espace de découverte et de documentation, réunissant des références, des articles, des études universitaires et des témoignages consacrés au savant marocain. Il permet également de suivre les initiatives menées pour faire connaître ses travaux, notamment les rencontres scientifiques et les publications qui contribuent à replacer son héritage dans le débat intellectuel contemporain. Cette démarche prend tout son sens à une époque où la préservation du patrimoine immatériel constitue un enjeu majeur de transmission culturelle. En favorisant l'accès aux connaissances et en encourageant la recherche, la Fondation contribue à rapprocher les chercheurs, les étudiants et le grand public d'un pan précieux de la mémoire scientifique nationale. Voici un résumé du texte sans recourir au mode personnel « je » : Le père de l'auteur menait une vie austère, entièrement consacrée à l'étude, à l'enseigne-



Abdou Moukita : au nom du père.

ment et à l'écriture, loin de la politique et des mondanités. À l'image des sages de l'Antiquité, il partageait son temps entre la transmission du savoir, notamment en astronomie et en astrologie, et la recherche intellectuelle. Avec le recul, le caractère exceptionnel de cet homme apparaît avec davantage d'évidence. La Fondation, financée entièrement sur les fonds propres de l'héritier, avance avec des moyens limités, mais une détermination intacte. L'exploration des archives a permis de mesurer l'étendue de son œuvre, dont une partie seulement a pu être retrouvée à ce jour. Les conférences organisées autour de ses travaux, auxquelles ont participé des spécialistes reconnus, ont également enrichi cette démarche. Leurs contributions ont été publiées dans des ouvrages aujourd'hui épuisés. Le paradoxe est que l'érudit est davantage connu dans

plusieurs pays arabes qu'au Maroc. En Égypte notamment, ses travaux sont étudiés, commentés et cités, tandis que des conférences consacrées à son œuvre ont suscité des articles dans la presse. Autant de signes qui confortent la nécessité de préserver cet héritage intellectuel et de lui donner la place qu'il mérite. D'où l'idée du portail via lequel son fondateur, Abdou Moukita, inscrit son engagement filial dans une ambition plus large : faire de l'héritage de son père un bien culturel partagé par tous les Marocains. Une manière généreuse de rappeler que la mémoire des grands savants ne doit pas rester confinée aux bibliothèques, mais continuer à nourrir la curiosité, la réflexion et le savoir. En donnant une existence numérique à cette œuvre, la Fondation El Moukit fait le pari d'une mémoire vivante : un patrimoine qui n'est pas figé dans le passé, mais éclaire aussi les générations actuelles et futures. ▮

Traditions spirituelles À Fès, la musique soufie en quête de guérison de l'âme

Jusqu'au 24 octobre, la capitale spirituelle du Royaume accueille la 18e édition du Festival de Fès de la culture soufie et des sages du monde. Placée sous le thème « La poésie mystique, élixir de guérison », cette manifestation fait dialoguer chants sacrés, poésie, traditions spirituelles et expressions artistiques venues d'horizons différents. Une invitation à ralentir le rythme, à renouer avec l'intériorité et à redécouvrir la force du partage dans un monde traversé par les tensions.

JAMIL MANAR

À Fès, la musique ne remplit pas seulement l'espace sonore, elle ouvre des chemins vers l'invisible. Depuis le 17 octobre, la cité millénaire vibre au rythme de la 18e édition du Festival de Fès de la culture soufie et des sages du monde, un rendez-vous qui entend faire de l'art, de la poésie et de la spiritualité des passerelles entre les êtres et les cultures. Placée sous le Haut Patronage du Roi Mohammed VI, cette édition explore un thème aussi poétique qu'évocateur : « La poésie mystique, élixir de guérison ». Dans une époque dominée par l'immédiateté, le vacarme médiatique et les crispations identitaires, le festival propose une autre temporalité. Celle de l'écoute, du recueillement et de la contemplation. Ici, les chants ne sont pas de simples performances musicales. Ils portent une mémoire, transmettent un héritage et expriment une quête intérieure dans laquelle le cœur occupe une place aussi importante que l'intellect. Le spectacle inaugural, « Chemins de l'amour spirituel », organisé à Bab Al Makina, a

donné le ton. L'ensemble Harrâqî, sous la direction de Youssef El Houssaini, avec la participation de la chanteuse marocaine Nabyla Maan et de l'artiste espagnol Vicente Muñoz Gelo, a fait dialoguer chants, hadra arabo-andalouse, madih et sonorités flamencas. Une rencontre musicale qui illustre la capacité des traditions à se croiser sans perdre leur identité. Au fil des soirées, le programme met en lumière la diversité des expressions soufies. Du samaa marocain, porté notamment par les confréries Qadiriyya Boutchichiya, Charqawiya, Ouazzaniya, Rissouniya et Sqalliya, au qawwali pakistanaï, le festival fait entendre des sensibilités différentes réunies par une même aspiration : dépasser les frontières du langage pour toucher à l'universel. La présence du chanteur pakistanaï Shuaib Aftab et la programmation du maître indien Ustad Wasifuddin Dagar, spécialiste du dhrupad, chant classique ancestral du nord de l'Inde, témoignent de cette ouverture. La musique soufie marocaine ne se présente pas comme un patrimoine figé, mais comme une tradition vivante, capable d'entrer en résonance avec d'autres univers spirituels et musicaux. Le choix de la poésie mystique comme fil conducteur donne à cette édition une dimension particulière. Des textes de Rûmi aux grandes traditions poétiques de l'Orient, la parole mystique cherche à exprimer ce qui échappe aux mots ordinaires : l'amour, l'absence, la souffrance, la quête de sens et le désir de réconciliation avec soi-même et avec le monde. Dans cette perspective, la guérison évoquée par le festival ne relève pas d'une promesse médicale. Elle renvoie plutôt à la capacité de la création artistique et de la spiritualité à apaiser les tensions intérieures, à donner du sens aux épreuves et à rétablir un lien avec les autres. La poésie devient ainsi une manière de transformer la douleur en réflexion et l'émotion en expérience partagée. Cette réflexion dépasse les seuls concerts. Tables rondes, projections, expositions et ateliers enrichissent la programmation. Les participants peuvent notamment découvrir le dhikr,

pratique d'invocation et de méditation, mais aussi le chanoyu, cérémonie japonaise du thé, où le geste, le silence et la présence prennent une valeur presque contemplative. Le dialogue entre ces pratiques rappelle que la recherche d'équilibre intérieur emprunte des chemins multiples, au-delà des appartenances culturelles.

Fès, carrefour des sages du monde

Le festival trouve naturellement sa place dans une ville dont l'histoire est intimement liée au savoir religieux, à la transmission intellectuelle et aux échanges culturels. Dans les jardins de Jnan Sbil, les espaces de la médina et l'esplanade de Bab Al Makina, le patrimoine architectural devient le cadre d'une rencontre entre héritage et création contemporaine. Cette dimension contribue à faire de Fès davantage qu'une destination touristique patrimoniale. La ville se veut un lieu de réflexion sur la place de la spiritualité dans les sociétés modernes, ainsi que sur la possibilité de préserver les traditions tout en les ouvrant au monde. À l'heure où les conflits, les discours de haine et les replis identitaires occupent une place préoccupante dans l'actualité internationale, la portée de cette manifestation mérite d'être soulignée. La musique ne saurait, à elle seule, résoudre les crises du monde. Elle peut néanmoins créer un espace d'écoute, rappeler une commune humanité et offrir un langage partagé là où les mots politiques échouent parfois à rapprocher les peuples. Jusqu'au 24 octobre, Fès poursuit ainsi son voyage au cœur des traditions musicales et des sages du monde. La soirée de clôture, intitulée « Ivresses », réunira notamment le samaa arabo-andalou et les derviches d'Alep. Une clôture placée sous le signe de la rencontre entre les cultures, où la musique retrouve sa vocation première : relier les êtres, éveiller les consciences et faire de la beauté une expérience collective. ▮



France La rue s’embrase, Macron sous le feu des critiques

Les violences inouïes qui ont accompagné les manifestations du samedi 17 octobre ont plongé la France dans une grave crise sécuritaire et politique. Pillages, incendies et attaques contre des bâtiments publics ont conduit l’exécutif à annoncer des couvre-feux localisés. Mais l’allocution d’Emmanuel Macron, jugée insuffisante par ses détracteurs, n’a pas dissipé les interrogations sur les causes profondes de cette flambée de colère.

LAILA LAMRANI

La France a vécu, samedi 17 octobre, une journée de mobilisation qui a basculé dans des scènes de chaos d’une ampleur exceptionnelle. Partie de revendications liées à la vie chère, à la dégradation des services publics et aux inquiétudes de la jeunesse, la contestation a été marquée, dans plusieurs villes, par des pillages, des incendies et des attaques contre des commerces et des institutions. À Limoges, la mairie a notamment été incendiée, tandis que d’autres bâtiments publics ont été pris pour cible. Les rassemblements ont mobilisé plusieurs centaines de milliers de personnes à travers le pays, selon certaines estimations. Si les actes de vandalisme, de pillage et les agressions ne sauraient être confondus avec les revendications des manifestants pacifiques, leur ampleur met à rude épreuve les capacités de maintien de l’ordre et l’autorité de l’État. Elle révèle aussi une tension sociale que les réponses habituelles ne semblent plus suffire à contenir. Dimanche soir, Emmanuel Macron a pris la parole dans une allocution solennelle. Le chef de l’État a exprimé sa « colère » et sa « honte » devant les scènes de destruction, dénoncé les violences attribuées à des groupes d’ultra-gauche et à des délinquants, et promis que les responsables seraient poursuivis. Il a toutefois pris soin de distinguer les casseurs des citoyens venus exprimer des revendications légitimes. Le président a également demandé davantage de transparence sur le dispositif de maintien de l’ordre et appelé les responsables politiques, syndicaux et professionnels à condamner les violences. Il a



Les couvre-feux et les interdictions de rassemblement suffiront-ils à ramener le calme ?

enfin plaidé pour un dialogue avec les lycéens, les étudiants et les représentants de la société. Mais cette intervention n’a pas convaincu ni l’opposition ni les observateurs. Le principal reproche tient à l’absence d’annonces concrètes à la hauteur de la crise. En dénonçant les violences et en appelant au calme, le président a défendu l’autorité républicaine, sans apporter de réponse immédiate suffisamment lisible aux difficultés économiques et sociales qui alimentent la colère. Pour ses critiques, la gravité de la situation appelait davantage qu’un discours de fermeté et une invitation au dialogue. La crise expose ainsi le décalage entre un pouvoir qui insiste sur le rétablissement de l’ordre et une partie de la population qui réclame des réponses tangibles sur le pouvoir d’achat, les perspectives offertes aux jeunes et l’état des services publics. Autrement dit, faire cesser les violences est une urgence ; comprendre ce qui les nourrit en est une autre. Face au risque de nouveaux débordements, le gouvernement a choisi de renforcer les mesures de sécurité. À l’issue d’une cellule interministérielle de crise réunie lundi 19 octobre, le Premier ministre Sébastien Lecornu a demandé aux préfets de mettre en place des couvre-feux partiels et localisés, adaptés aux situations observées sur le terrain. Des restrictions ont notamment été décidées dans certaines communes du Nord, pour les mineurs, ainsi que dans des secteurs de Paris, notamment autour de la place de la République et des Halles. D’autres territoires ont également pris des mesures restrictives. L’exécutif entend ainsi prévenir les pillages, protéger les commerces et les bâtiments publics et éviter une nouvelle escalade. Ces mesures ciblées sont présentées comme une réponse proportionnée à une situation géographiquement inégale, sans recourir immédiatement à un état d’urgence généralisé. Reste une question : les couvre-feux et les interdictions de rassemblement suffiront-ils à ramener le calme ? Ils peuvent limiter les déplacements et compliquer l’organisation de nouveaux débordements. Ils ne règlent toutefois ni la défiance envers les institutions ni les difficultés matérielles qui nourrissent la contestation.

Une crise sécuritaire, mais aussi politique

Au-delà des dégâts matériels et des affrontements, le 17 octobre pose une question de fond : comment restaurer l’autorité de l’État sans réduire la crise à un simple problème d’ordre public ? En confiant une large part de la réponse aux préfets et aux élus locaux, le pouvoir mise sur une gestion territorialisée de la crise. Mais cette approche, essentiellement défensive, ne pourra produire des effets durables sans mesures concrètes sur les causes du mécontentement. La sécurité est indispensable ; elle ne tient pas lieu de politique sociale. La France se retrouve ainsi face à une double urgence : rétablir le calme et renouer le dialogue avec une population dont une partie ne croit plus suffisamment aux réponses apportées par les institutions. L’allocution présidentielle n’a pas clos le débat. Elle l’a au contraire relancé : derrière les flammes et les vitrines brisées, c’est aussi la capacité du pouvoir à entendre la société et à lui proposer des perspectives qui se trouve mise à l’épreuve. ▶



Journal satirique marocain paraissant le vendredi
Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Rachid Ouahbi,
Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,
Laila Lamrani Amine

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil
s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES
Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Une fraise de 289 grammes

Un agriculteur israélien a présenté l'une de ses fraises au Guinness World Records. Avec un poids de 289 grammes, elle est devenue, le 12 février, la fraise la plus lourde du monde, rapporte le HuffPost. Cette fraise a été récoltée en 2021 par Chahi Ariel, un agriculteur israélien spécialisé dans la variété de fraises Ilan, qui a pour caractéristique de produire de gros fruits. « Nous les avons commercialisées, filmées et envoyées à nos amis. Par hasard, l'un d'entre eux a vu la taille de la fraise et ses petits-enfants ont vérifié sur le Guinness. Ils ont vu que nos fraises battaient le record mondial », a expliqué l'agriculteur, qui avait congelé ce fruit hors normes avant de le présenter au Guinness World Records. Les mensurations de cette fraise sont impressionnantes : 18 centimètres de long, 34 centimètres de circonférence et donc un poids de 289 grammes. Soit 39 grammes de plus que le précédent record mondial, qui était détenu depuis 2015 par un agriculteur japonais. ●

Humour belge

De nombreux automobilistes sont tombés dans le panneau. Un Belge habitant au bord d'une route très fréquentée a tout simplement construit et installé un faux radar devant chez lui, à Stekene, pour faire ralentir les conducteurs, rapporte HLN, relayé par Sudinfo. Sur la N403 reliant Sint-Niklaas à Hulst, la limitation de vitesse fixée à 50 km/h n'est pas toujours respectée. Excédé que les autorités n'agissent pas, cet habitant de 57 ans a pris les choses en main. Fabriquer un radar pour cet employé d'un atelier de carrosserie s'est révélé chose facile. « J'ai téléchargé quelques images sur Internet et j'ai commencé à travailler dessus. Un autre voisin a imprimé l'autocollant de la société Gatsomer, qui fabrique la plupart des radars de notre pays », a-t-il expliqué à nos confrères. Une copie très réaliste à en croire le signalement de l'appareil sur... Waze ! Le quinquagénaire a même installé une lampe pour simuler un flash, qu'il commande lui-même : « Je vais m'asseoir derrière la fenêtre au dernier étage, je vois des fous de la vitesse arriver de loin. » Le faux radar ayant été installé dans son jardin et non sur la voie publique, le Belge ne risque aucune poursuite. ●

Un bahut à 105.000 € le m2 !

Un minuscule studio londonien de seulement 7 mètres carrés a été vendu aux enchères, mercredi 23 février, pour 90.000 livres (107.000 €). C'est 80 % de plus que son prix de vente initial, fixé à 50.000 livres par My Auction, le site chargé de la vente. Ce bahut, situé dans le quartier Lower Clapton, est l'appartement le plus petit jamais vendu dans la capitale britannique, explique un article du Guardian relayé par Ouest-France. Il comporte tout juste un lit mezzanine au-dessus d'étagères, de tiroirs et d'une micro-onde. Il y a aussi une minuscule pièce avec une douche, des toilettes et un lavabo. Le petit appartement illustre l'augmentation des prix de l'immobilier dans la capitale britannique. Il avait été acheté par le précédent propriétaire pour 103.500 livres sterling (environ 124.400 €) en mai 2017. ●



Rigolard



***Dans un hôpital se trouve un patient** atteint d'une terrible maladie. Sa famille se réunit dans la salle d'attente et, enfin, un médecin arrive, fatigué et triste :
- Je suis désolé d'être porteur de mauvaises nouvelles, dit-il en voyant l'expression d'inquiétude sur les visages, le seul espoir pour votre proche est une greffe de cerveau. C'est une opération expérimentale et risquée, et financièrement tout est à votre charge.
Les membres de la famille restent assis, en écoutant ces bien tristes nouvelles.
Puis, l'un d'eux demande :
- Combien coûte un cerveau ?
- Ça dépend, répond le médecin. 5000 Euros un cerveau d'homme; 200 Euros celui d'une femme. Un long moment de silence envahit la salle, et les hommes présents essaient de ne pas rire et évitent le regard des femmes, mêmes si certains d'entre eux ébauchent un sourire.
Finalement, un homme poussé par la curiosité demande :
- Docteur, pourquoi cette différence de prix ?
Le médecin, souriant devant une question pour lui si innocente répond :
- Les cerveaux féminins coûtent moins chers car ce sont les seuls à avoir servi, les autres sont comme neufs.

***Un homme se balade dans Central Park à New York.**
Soudain, il voit un pitbull attaquer une petite fille. Il se précipite, attrape le chien et finit par le tuer, sauvant ainsi la gamine.
Un policier qui a vu la scène arrive et lui dit : - Vous êtes un héros. Demain, tout le monde pourra lire à la une des journaux : « Un courageux New-yorkais sauve la vie d'une enfant. »
L'homme répond :
- Mais... je ne suis pas de New York !
- Eh bien on lira : « Un courageux Américain sauve une petite fille... »
- Mais... je ne suis pas Américain !
- Et qu'est ce que vous êtes alors ?
- Je suis Pakistanais.

Le lendemain, les journaux titraient : « Un extrémiste islamiste massacre un chien américain sous les yeux horrifiés d'une petite fille. »

***Un vieux couple entre lentement chez MacDonald,** par une froide soirée d'hiver. Plusieurs clients les regardent avec admiration :
- Regardez ce vieux couple, toujours amoureux malgré les années...
Le vieux monsieur se rend directement à la caisse, commande et paie pour le repas. Le couple prend une table à l'arrière et pose le plateau contenant, un hamburger, un paquet de frites et un Pepsi. Le monsieur déballe le hamburger et le coupe en deux, il en place une moitié devant son épouse. Ensuite, il compte soigneusement les frites et en fait deux piles égales et en place une devant sa femme. Il prend une gorgée de Pepsi, sa femme en fait autant. Il place le Pepsi entre eux. L'homme commence à manger sa partie de hamburger. Autour d'eux on murmure : - Pauvre vieux couple, il ne peut acheter qu'un seul repas pour deux.
Un jeune homme se lève et s'approche de leur table. Il leur offre poliment de leur acheter un autre repas. Le monsieur lui dit que tout va bien et qu'ils sont habitués à tout partager. La vieille dame n'a encore rien mangé...
Elle reste assise en regardant son mari manger tout en sirotant de temps à autre une gorgée de Pepsi. Encore une fois le jeune homme les supplie de le laisser leur acheter un autre repas.
Cette fois, c'est la vieille dame qui lui explique que ce n'est pas nécessaire, qu'ils sont habitués à tout partager. Comme le vieux monsieur termine de manger et s'essuie le visage proprement, le jeune homme s'approche de leur table pour leur offrir encore une fois de la nourriture. Après qu'ils aient poliment refusé, il demande à la vieille dame :
- Madame pourquoi ne mangez-vous pas. Vous dites que vous partagez tout. Qu'attendez-vous ?
Elle répond :
- J'attends les dents...

A VENDRE

Appartement bien
entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la
Résistance, près 2 mars
à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces.
Bien aéré et ensoleillé.
Situé au dernier étage
(7ème). Sans vis-à-vis.
Doté d'une terrasse
vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE
TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point
d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

De façon acheminée	Administra	Fatiguée	Système de freinage	Dépourvus d'insectes
Drague	Bureaux	Prénom scandinave	Nimbées	Désavantagée
Réfléchies				
Refuser				
				Note
				Dettes
Métal Alcalino-terreux		Liquide	Paradis	
Arme				
			Grandes dans les nées	
Disposition			Largeur	Ouverture
Estuaire			Révolution	
			Règle	Salle d'opérations
			Super	Interjection
Métal des terres rares		Fou chantant		
Prénom			Vêtement indien	
			Voile	
Ville basque		Unité de temps		Métal Alcalin
Stockée		Dieu	Problème	Unité de volume
Autocrates russes				

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

HORIZONTALEMENT

[1] Souvent mises à la portée des musiciens. Partie. [2] Chercher un animal protégé. Ancienne boursière. [3] Chanson à succès. Elles peuvent faire trois choses à la fois. On peut boire comme ça. [4] Aéré et exposé. Pour écuire. [5] Ne se rencontre pas souvent. La belle maison. Matière feutrée. Rien. [6] Louer une terre. Accroche. Pousse de terre. [7] Pronom. Couler. Ont accordé du crédit (se sont). [8] Pronom. Arbre des cimetières. Déplaça. Donné en cadeau. [9] Hameau des Antilles. Ateliers où l'on se sert de bois. Risque. [10] Sans occupation. Arbres à fruits. Pronom personnel. [11] Période. Note. Exercices. Recommencer. [12] Le plus élevé. États des systèmes qui n'émettent aucune chaleur. [13] Communiqué. Film. Créée. [14] Pas réglé. Elle et toi. Possédatives. Note. [15] Instrument à corde. Ensemble de données. Mis au pas. Ukrainiens. [16] En matière. Pris d'un joint. Cresson aliéniste. Article. [17] Occupent. Comme la monnaie. Tru. [18] Connu. Concerts. Boissons. [19] Donne l'air. Courbe d'intensité d'un séisme. Ce n'est pas une fille. [20] Habitantes de l'Oise. Perceuse.

VERTICALEMENT

[A] Mots croisés très durs. Élevai. [B] Prit avec une pince. Romaines. Royaux en littérature. [C] Comme des truffes. Absorbé. Chauffeur d'Égypte. [D] Limitée aux faits. Faire comme pour les mots croisés. [E] De de France. Empêche de s'engager. [F] Pour la viande ou pour les sentiments. Mis en ordre. [G] Fait répéter. Note. Conjonction. Charge. [H] Nourcées. Pontre. Se trouve dans les écorces. [I] Vent du nord-ouest. Arrêt. [J] Gomme. Folière japonais. Sans nuance. Revers. [K] Sel d'Angleterre. Rhéostate. [L] Jet d'eau. Remet en état. Sans occupation. [M] Homme du Nord. Brun. Presses. [N] Bâtiment circulaire. Punctuation publique. Passage musical. [O] Coup de main. Donnant une couleur. Il faut le doubler pour monter dessus. Pronom. [P] Parche à graines. Couleurs du blason. [Q] Déplacé. Effondré. Éclat de rire. Chef musulman. [R] Par nature. Il se débrouillait tout seul. [S] Sortie. Répété. Note. Spécialiste. [T] Tressil. Dévastation. Crochet.

Mots Mêlés

S	E	L	L	I	U	Q	N	O	J	H	P	F
S	A	N	G	L	I	E	R	N	N	R	A	R
M	N	B	S	I	H	T	E	A	E	O	G	E
E	S	I	E	O	I	H	N	S	N	N	C	C
R	S	C	R	E	R	E	A	I	E	C	L	R
V	N	H	E	N	O	T	R	A	H	E	I	E
U	O	E	G	E	U	R	D	F	C	S	U	I
E	L	R	U	R	T	E	U	G	U	M	E	T
L	L	R	O	F	A	I	V	I	P	E	R	E
U	I	E	F	R	A	I	S	I	E	R	U	S
O	P	I	S	E	T	T	E	U	O	H	C	I
C	A	L	G	S	E	B	O	L	I	P	E	O
E	P	E	U	G	H	E	R	I	S	S	O	N

- JONQUILLES

COULEUVRE

NOISETIER

PAPILLONS

CHOUETTES

HERISSON

ECUREUIL

EPILOBES

FRAISIER

SANGLIER

FOUGERES

LIERRE

VIPERE

MUGUET
- RENARD

FAISAN

RONCES

GUEPE

ORTIE

HIBOU

CHENE
- BICHE

HETRE

FRENE

CERF

FAON

GEAI



Su-Do-Ku

A méditer

Solution des jeux du numéro précédent

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		8	9			2	
7						3	5
4	5	9		1		7	
			2		3		
2			6			8	
			7			6	
	8						3
5		7				4	9
3		4		1			

« Le génie est fait de un pour cent d'inspiration et de quatre-vingt-dix-neuf pour cent de transpiration. »

Thomas Alva Edison.

Su-Do-Ku

7	8	1	9	4	3	5	2	6
2	3	4	7	6	5	8	1	9
9	5	6	1	8	2	3	4	7
5	4	2	3	7	6	1	9	8
6	9	8	4	2	1	7	5	3
1	7	3	8	5	9	2	6	4
3	6	9	2	1	8	4	7	5
8	2	7	5	9	4	6	3	1
4	1	5	6	3	7	9	8	2

Mots Mêlés

Mots mêlés « Géométrie »

Solution : PERPENDICULAIRE.

Mots fléchés

M	O	R	T	A	I	S	E	E	S
N	I	H	I	L	I	S	T	E	
O	T	E	E	S		S	A	I	N
A	L	M	E	E		I	O		
V	I	S	A	S		S	E	L	S
N	T		R	E	N	E	E		
E	S	I	N	E	N	T		R	
R	O	Q	U	E	T		S	I	
S	I	T	U	E		E	D	E	N
S	T	E	R		C	U	L	I	E
F	E	E	S		O	R		N	E
E	S				L	I	S	T	E

Mots croisés

1	V	E	N	T	U	R	A		C
2	A	G	E	E		E	R		O
3		L		D	U	G	G	A	N
4	S	A	S		S	O	U	L	S
5	A	N	T	O	I	N	E		T
6	T	U		N	F		L	A	
7	M	I	C	H	E	L	E	N	
8	O	N		I	N	A		E	T
9	B	E	R	E	T	T	O		I
10								I	N
11						L	I	N	O
12						E	N	T	E



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma